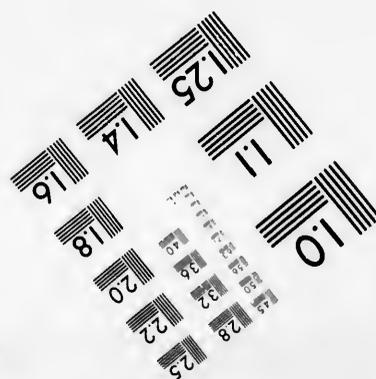
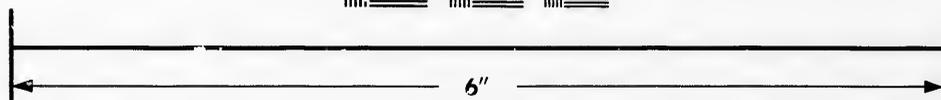
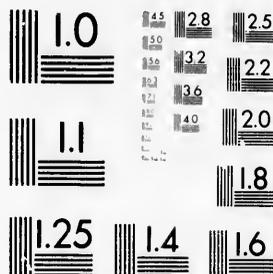
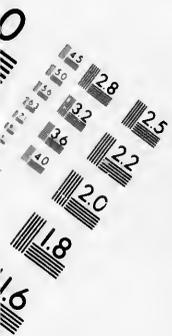


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

**1980**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

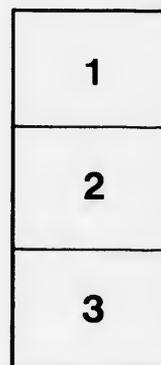
La Bibliothèque de la Ville de Montréal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La Bibliothèque de la Ville de Montréal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "À SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents.

Si le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

Allard

C. 15353  
env. 1873

La conquête et la perte de la Nouvelle  
France, discours de réception à l'Acad.  
de Rouen.

Montcalm et la défense du Canada,  
réponse au discours de M. Allard par  
M. A. Héron.

8° 72 p.

Extrait fact. des Mém. de l'Acad. de  
Rouen. 1888. I fr

Handwritten text, possibly a name or title, written in cursive.

Second line of handwritten text, appearing to be a date or a specific reference.

Handwritten text, possibly a name or title, written in cursive.

Third line of handwritten text, appearing to be a date or a specific reference.

R

no. 1833

# LA CONQUÊTE ET LA PERTE DE LA NOUVELLE FRANCE

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. CHRISTOPHE ALLARD

*voir pag. 313*

Comment mon premier mot ne serait-il pas une parole de reconnaissance à l'égard de l'Académie ? Vous avez bien voulu, Messieurs, il y a sept ans, conférer au magistrat, que ses fonctions retenaient éloigné du siège de votre Compagnie, le titre de membre correspondant ; c'était un stage qui devait me consoler d'une attente inévitable,

Ainsi qu'un voyageur, qui, le cœur plein d'espoir,  
S'assied avant d'entrer aux portes de la ville ;

c'était l'espérance d'appartenir plus tard à ce Rouen érudit et studieux, dont vous êtes les dignes et nobles représentants. Dans quel avenir lointain me promettais-je cette récompense ? Il est des carrières très rapides, et d'autres qu'un vent contraire, d'une tenacité rebutante pour bien des courages, vient combattre et entraver. Je n'espérais redevenir votre concitoyen qu'après des étapes longues et multipliées, alors que de nombreuses années, fidèlement consacrées à l'application du droit et au culte de la justice, m'auraient rendu moins indigne

*Rouen 1848*



de figurer au milieu de vous. Les événements en ont décidé autrement.

C'est dans ces circonstances que vous m'avez accueilli. Heureuse consolation, dont j'ai le droit d'être fier, et le devoir de vous être reconnaissant. Mais ne vous remercierai-je pas, Messieurs, à un autre titre ? Je suis des vôtres : comment ai-je mérité cette distinction ? Je ne me fais aucune illusion à ce point de vue ; je veux croire plutôt que vous avez fait crédit à mes efforts et à ma bonne volonté. Vous attendez de moi de justifier votre choix ; je ne faillirai pas à cette invitation. Ne puis-je pas croire aussi qu'une circonstance heureuse vous a favorablement disposés à mon égard ? N'avez-vous pas plutôt pensé, en votant pour moi, à la manière dont le nom de ma famille était représenté parmi vous qu'à celle dont je pourrais le représenter moi-même ? « Défiez-vous des mots nouveaux », a dit un penseur : mon nom n'était pas pour vous un « mot nouveau : » n'ai-je pas bénéficié de cet avantage à défaut d'autres mérites ? Je ne sais. Le jugement par lequel vous avez donné gain de cause à ma candidature ne pouvait énoncer de motifs : le plus sérieux de ces *attendus* ne saurait être d'ailleurs que votre extrême bienveillance à mon égard.

### I.

Qu'il était léger, en effet, le mince bagage que je portais avec moi au moment où je suis venu frapper à votre porte ! Une étude juridique, des souvenirs de voyage... Ah ! ne devrais-je pas m'excuser plutôt d'être

venu, après bien d'autres, parler de l'Amérique du Nord à la suite d'un voyage rapide qui ne m'a permis, sur bien des points, que d'effleurer mon sujet ? Je ne le crois pas ; il arrive souvent dans la vie que, si prompte fût elle, peut-être à cause de sa rapidité même, une impression se grave plus profondément dans le cœur de l'homme : elle s'y fixe et elle y demeure, survivant à d'autres images dont les contours s'effacent. Ainsi en est-il pour celui qui, n'eût-il fait que passer, a visité le Canada. Il reste à tout cœur français qui a respiré l'air de ce qui fut la Nouvelle-France, un amour singulier et de longue durée pour nos compatriotes d'outre-mer. Sentiment bien mérité d'ailleurs, car notre pays, la *Vieille patrie*, comme ils l'appellent, a conservé aussi leur cœur : « Nous sommes, me disait un vénérable prêtre des environs de Montréal, plus Français que bien des Français de France. »

Ardent amour des Français de l'Ouest pour la France, quel autre t'a mieux célébré que le poète canadien, M. Louis Fréchette, en ces vers magnifiques inspirés par la guerre de 1870 ?

Tandis que d'un œil sec d'autres regardaient faire,  
— D'autres pour qui la France, ange compatissant,  
Avait cent fois donné le meilleur de son sang, —  
Par delà l'Atlantique, aux champs du nouveau monde  
Que le bleu Saint-Laurent arrose de son onde,  
Des fils de l'Armorique et du vieux sol normand,  
Des Français, qu'un roi vil avait vendus gaiement,  
Une humble nation, qu'encore à peine née,  
Sa mère avait un jour, hélas, abandonnée,  
Vers celle que chacun reniait à son tour,  
Tendit les bras, avec un indicible amour !

La voix du sang parla. La sainte idolâtrie,  
Que dans tout noble cœur Dieu met pour la patrie  
Se réveilla chez tous ; dans chacun des logis,  
Un flot de pleurs brûlants coula des yeux rougis ;  
Et, parmi les sanglots d'une douleur immense,  
Un million de voix cria : « Vive la France ! » (1)

Voilà les sentiments des Canadiens pour notre commune patrie. A travers l'Océan existe un merveilleux courant de patriotisme entre l'ancienne et la nouvelle France. Mais pour bien le comprendre, pour apprécier la situation présente de nos compatriotes de l'Ouest et le rôle qu'ils joueront dans l'avenir, il faut d'abord résumer leur histoire : histoire toujours attachante, triste souvent, qui, après avoir si longtemps fait partie de la nôtre, n'a été brusquement séparée de celle-ci qu'au point de vue politique, sans l'être au point de vue social.

M. Ferland, professeur à l'Université Laval, à Québec (2), et un homme qui porte un nom justement vénéré de nous tous, M. Ch. de Bonnechose, ont émis l'un et l'autre cette idée que les peuples nouveaux ont un grand avantage sur les vieilles races, celui de pouvoir connaître leur origine autrement que par des conjectures scientifiques et des légendes merveilleuses. La possession de ces secrets de la terre et de la race, qui pour nous n'est souvent qu'un rêve, est une réalité pour la nation Franco-Canadienne, récemment éclosée sur un sol vierge. « Du passé, rien ne s'est perdu pour le Canadien : la

(1) Louis Fréchette, *Vive la France*, 1882.

(2) *Histoire du Canada*.

moindre parcelle en a été pieusement recueillie... Par là encore le Canadien se distingue de son voisin le Yankee : celui-ci voit tout au futur ; comment le passé l'intéresserait-il ? Le présent lui-même ne le touche que parce que c'est le commencement de l'avenir (1). » Autrement en est-il pour le Canadien : c'est pour lui faire un acte de foi nationale que d'étudier son passé. Faisons comme lui : n'est-ce pas, ainsi que vous allez le voir, relire un chapitre oublié, et non des moins glorieux, de notre histoire ?

## II.

Bien peu de personnes savent que le *Dominion* du Canada, d'une étendue de 3,528,000 milles carrés, est actuellement à peine moins grand que les États-Unis, dont l'aire est de 3,603,000 milles. Ils se doutaient bien moins encore de l'importance de leurs futures découvertes, les hardis voyageurs, Claude de Pontbriant, Charles de la Pommeraye et autres gentilshommes bretons qui, dans les premiers mois de 1535, partaient de Saint-Malo, après avoir entendu la messe et communié, et accompagnaient Jacques Cartier dans son second voyage (2). Le 1<sup>er</sup> septembre, ils arrivent dans la sombre rivière du Saguenay ; un fleuve se développe majestueux devant eux, l'Hochelaga, auquel ils donnè-

(1) Ch. de Bonnechose, *la France en Amérique*, dans le *Correspondant* du 25 décembre 1880, p. 1128.

(2) Dans sa première expédition, l'année précédente, Cartier n'avait reconnu que l'île de Terre-Neuve et l'embouchure du Saint-Laurent.

rent, à cause de la date à laquelle ils l'avaient aperçu, le nom de Saint-Laurent. Bientôt un promontoire escarpé est devant leurs yeux : il a été depuis consacré par de grands souvenirs, des luttes désespérées, la mort glorieuse de Wolfe et de Montcalm ; un groupe de huttes occupait le site de la future ville de Québec : son nom était Stadaconé.

Le 2 octobre, ils arrivent à la ville mystérieuse dont les sauvages de l'embouchure du fleuve ne leur parlaient qu'avec terreur. C'est Hochelaga, entourée de fortes palissades, et dominée par la montagne à laquelle, cent ans plus tard, le sieur de Maisonneuve devait donner le nom de Mont-Royal. — Que ne puis-je reproduire en entier la relation de Jacques Cartier ! Les grands hommes qui ont découvert et colonisé le Canada ont fait, à l'exemple de César, l'histoire de leurs voyages, de leurs combats, de leurs conquêtes. Jacques Cartier et plus tard Champlain nous ont laissé leurs commentaires, écrits dans le style simple, sobre, naïf de leurs époques respectives, « Jacques Cartier dans la langue de Rabelais, Champlain dans celle de Montaigne et de saint François de Sales (1) ». Résumons le récit du « père des temps héroïques du Canada (2). »

Au lieu où s'élèvent actuellement les quais et les entrepôts de Montréal, un millier d'Indiens dansent de joie à la vue des étrangers ; ils les comblent de cadeaux

(1) Chauveau, *Discours pour le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut canadien-français d'Ottawa, 1879.*

(2) Expression de lord Durham, l'un des gouverneurs les plus célèbres de la colonie.

de poisson et de maïs. Au lever du soleil, les Français prennent le sentier de la forêt de Montréal ; ils lient amitié avec un chef, « l'un des principaux seigneurs de ladite ville, » dit la narration du voyage. Les guerriers indiens entourent les Français et s'assoient au milieu d'eux, « comme, dit Cartier, sy eussions voulu jouer un mystère. » Les malades accourent en foule autour du chef français, qu'ils considèrent comme un Dieu venu pour les guérir. Fort embarrassé de sa position, et peu versé dans l'art médical, celui-ci eut recours à la récitation de la partie de l'évangile de saint Jean réservée pour ces occasions ; puis, faisant le signe de la croix, il prononça une prière, non seulement pour la guérison du corps, mais aussi de l'âme de ces pauvres sauvages, et il finit par la lecture de la passion de Notre-Seigneur, entendue avec recueillement par l'étrange assistance (1).

Mais passons sur la fin de cette expédition, terminée prématurément dans les souffrances du scorbut. Vient ensuite la troisième expédition de Cartier, celles de Roberval, parti en 1549 avec son père, brave officier qu'Henri II avait surnommé « le gendarme d'Annibal. » On n'eut jamais de leurs nouvelles. Après ce désastre, le Canada resta oublié pendant un demi-siècle. Enfin, vers 1600, le marquis de la Roche s'embarque avec des colons qu'il dépose sur l'île de Sable, à l'entrée du golfe Saint-Laurent ; mais une furieuse tempête, qui dure dix jours, l'empêche de les rejoindre et le repousse sur les

(1) Parkmann, *Les Pionniers Français dans l'Amérique du Nord*, traduction de M<sup>me</sup> de Clermont-Tonnerre, pp. 143-148.

côtes de France : il y meurt de misère et de chagrin. Les malheureux colons qu'il avait abandonnés ne furent rapatriés que cinq ans plus tard.

Il faudrait pouvoir s'arrêter ici sur les expéditions de de Monts, sieur du Gast (1). Il avait fondé, pour la colonisation de la presqu'île d'Acadie, dans le sud du Canada, une société à laquelle Henri IV attribua le monopole du commerce. Plusieurs gentilshommes l'accompagnaient, de Poutrincourt et son fils de Biencourt (2), de Pontgravé, de Chaste, enfin Champlain, qui ne joue pas encore dans la colonisation de l'Acadie le rôle qu'il occupera, après son troisième voyage, dans celle du Canada. De longs et courageux efforts n'amènèrent pas le succès de cette tentative de colonisation : elle échoua, mais parce que le monopole de de Monts, retiré, sur les instances des marchands Dieppois et Rochelois, plus injustement encore qu'il n'avait été concédé, ne permit pas de conserver à la solde de la Compagnie les artisans et les laboureurs engagés par elle en France. L'héroïsme et le patriotisme, dans ces conditions, ne pouvaient, hélas, suffire. — Associons encore au souvenir de ces gentilshommes leur fidèle

(1) De Monts était huguenot. La révocation de l'édit de Nantes a fait passer ses descendants à l'étranger, et le nom de l'explorateur français du Saint-Laurent était porté, en 1870, par un officier de la marine allemande. (H. de Lamothe, *Cinq mois chez les Français d'Amérique*, p. 9).

(2) La famille de Biencourt de Poutrincourt, d'origine picarde, a longtemps possédé des propriétés en Normandie. Le château de Mesnières a été vendu, il y a peu d'années, par le marquis de Poutrincourt.

compagnon de voyage, Marc Lescarbot, avocat au Parlement de Paris, grand admirateur des muses, mais homme d'une trempe et d'une largeur d'âme exceptionnelles (1). L'esprit français ne perd jamais ses droits ; il servait souvent à soutenir les pionniers contre la mauvaise fortune, et quand Poutrincourt revenait à grand'peine à Port-Royal d'un voyage de découvertes sur les côtes, pendant lequel il avait failli plusieurs fois laisser sa vie aux mains des sauvages, n'était-il pas accueilli sous une arcade de feuillage par Neptune, suivi de ses Tritons, le haranguant en vers improvisés par Lescarbot pour la circonstance ? Petits détails, mais qu'il faut admirer ! Qui ne sait au Canada que Champlain, pour secouer, pendant le rude hiver de 1606, la torpeur de ses compagnons, avait fondé, à la table de Poutrincourt, « l'Ordre du bon temps, » dont faisaient partie les personnages marquants de la colonie de Port-Royal ? Chacun était grand-maître à son tour pour vingt-quatre heures, et ses fonctions l'obligeaient à bien approvisionner la compagnie. L'amour-propre s'en mêlait ; on chassait, on pêchait, on faisait des échanges de denrées avec les sauvages. « Quoique les gourmands de deçà nous disent souvent que là nous n'avions point la rue aux Oïes de Paris, dit Lescarbot, nous y avons fait ordinairement aussi bonne chère que nous saurions

(1) Il est curieux d'entendre cet avocat au Parlement expliquer à quels mobiles il a obéi en partant pour le Nouveau-Monde. Ce n'est pas seulement « voir la terre oculairement, » mais aussi « fuir un moude corrompu. »

faire en cette rue aux Oïes, et à moins de frais (1). » Et il décrit le collier de l'Ordre, et il cite les chefs sauvages invités, parmi lesquels, à tous les repas, le vieux Membertou, centenaire, « de riche taille, et plus haut et membru que n'est l'ordinaire des autres, barbu comme un François, » dit le père Biard. C'est ainsi qu'on trompait l'ennui des longs hivers d'exil.

Tous ces hardis compagnons étaient pourtant les éclaireurs de la civilisation plutôt que ses pionniers. Voici venir Samuel de Champlain, le fondateur de Québec. Homme de dévouement et de conviction, il a reçu à juste titre le surnom de père de la Nouvelle-France. En lui était personnifiée la ferveur religieuse, unie à l'esprit d'aventure, et le premier, grâce à sa longue carrière, il put recueillir le fruit de ses travaux et de ceux de ses prédécesseurs. Avec lui commença vraiment la colonisation ; « il s'embarassait peu du commerce et pensait en citoyen, » dit le père Charlevoix. Des baraquements s'élèvent à Québec en 1608, trois ans après que Poutrincourt s'était établi en Acadie dans ce havre de Port-Royal, qui devait recevoir depuis, de l'Angleterre, le nom d'Annapolis. Dès le premier moment Champlain fait défricher les terres, « qui se trouvèrent bonnes ; » il attire des colons, et, en 1620, reçoit le titre de gouverneur de la Nouvelle-France. Avant qu'aucun Anglais n'ait perdu de vue le rivage de la mer, il explore le lac Champlain, le lac Ontario, au milieu de mille dangers,

(1) Lescaillot, livre IV, chap. xvi. — Rameau, *Une colonie féodale en Amérique*, pp. 18-20. — Parkmann, *Les Pionniers Français*, p. 196.

que ses bons rapports avec les indigènes parviennent seuls à conjurer.

Les difficultés relatives à la traite des pelleteries qui ne se terminèrent que lors de la création, par Richelieu, de la Compagnie des Cent Associés, et les guerres des Hurons et des Algonkins, soutenus par les Français, contre la puissante nation Iroquoise, embrassent tout le long séjour de Champlain au Canada. Le sort de la colonie et sa prospérité future paraissaient enfin assurés quand la guerre, éclatant subitement entre la France et l'Angleterre, vint en compromettre l'avenir. Le comte de Stirling, aidé malheureusement des frères Kirk et de quelques autres protestants français passés au service de l'Angleterre, obtenait des succès en Acadie et sur le Saint-Laurent, et s'emparait de Québec par la famine, en faisant Champlain prisonnier et en l'emmenant en Europe. Il fallut le traité de Saint-Germain-en-Laye, signé le 20 mars 1632 entre la France et l'Angleterre, pour rendre la Nouvelle-France à son ancienne patrie et Champlain à la Nouvelle-France, dont il devint une seconde fois le gouverneur. Il y mourut trois ans plus tard.

Champlain a été défini, lors du meeting-tenu à Montréal, en 1884, par la *British association for advancement of science*, « the clearest-headed Frenchman who ever trod the shores of the New-World. » Contre quelles difficultés lutta cet esprit vigoureux et persévérant ! Rien n'abattit son courage. A lui et au baron de Poutrincourt revient, je l'ai dit, l'honneur d'avoir voulu les premiers fonder une colonie agricole dans le

Nouveau-Monde. Unissons tous ces hommes courageux dans un même salut, que vous me remercierez d'emprunter encore à M. Fréchette (1) :

Salut d'abord à toi, Cartier, hardi marin,  
 Qui, le premier, foulas de ton pied souverain  
 Les bords inexplorés de notre immense fleuve!  
 Salut à toi, Champlain, à toi, de Maisonneuve,  
 Illustres fondateurs des deux frères cités  
 Qui mirent dans ses flots leurs rivales beautés?...  
 Ce ne fut tout d'abord qu'un groupe, une poignée  
 De Bretons, brandissant le sabre et la cognée,  
 Vieux loups de mer, bronzés au vent de Saint-Malo.  
 bercés depuis l'enfance entre le ciel et l'eau,  
 Hommes de fer, altiers de cœur et de stature,  
 Ils ont, sous l'œil de Dieu, fait voile à l'aventure,  
 Cherchant dans les secrets de l'Océan brumeux  
 Non pas les bords dorés d'eldorados fameux,  
 Mais un sol où planter, signe de délivrance,  
 A côté de la croix le drapeau de la France!

### III.

Comme toute chose à ses débuts, la colonisation française progressa lentement. « Vous êtes tout puissant en ce point comme en plusieurs autres, » écrivait le P. Lejeune à Richelieu en 1635 : mais ce mensonge officieux, fait pour encourager le bon vouloir, d'ailleurs très réel, du tout-puissant ministre en faveur de la colonie naissante, n'empêche pas que celle-ci ne comptait, en 1640, que 300 habitants. Trois choses retardaient l'accroissement du Canada : les guerres

(1) Louis Fréchette, *Notre Histoire*, 1883.

avec les sauvages, le système adopté pour la colonisation, enfin les difficultés qui s'élevèrent entre la Compagnie des Cent Associés et les habitants. Ces difficultés ne furent aplanies qu'en 1645, par un traité, confirmé par le roi, qui céda aux habitants le commerce des pelleteries, à condition notamment qu'ils paieraient le clergé, les fonctionnaires, rempliraient les engagements de la Société envers les ordres religieux, et feraient passer au Canada au moins 200 personnes des deux sexes par an.

Quant aux guerres perpétuelles entre les Iroquois, et nos alliés les Hurons, elles se terminèrent par l'anéantissement ou du moins la dispersion de ceux-ci, et des Eriés. Je regrette de ne pouvoir raconter en détail ces luttes sauvages, dans lesquelles tant de missionnaires terminèrent par le martyre une vie consacrée à planter

A côté de la croix le drapeau de la France,

et tant de colons ruinés périrent sans autre récompense à prétendre que

Le légitime orgueil des saints devoirs remplis (1).

C'est, pour ne citer qu'un exemple, c'est Daulac, réfugié avec dix-sept colons dans un petit fort de pieux, qui repousse pendant dix jours les attaques de plus de 500 Iroquois, et finit par succomber. Quatre Français restaient vivants dans le fort quand les ennemis y pénétrèrent : un d'eux acheva à coups de hache ses camarades blessés pour les empêcher de tomber aux mains des

(1) Louis Fréchette, *Notre Histoire*.

vainqueurs. L'intrépidité de ces braves effraya tellement les sauvages qu'ils se retirèrent sans mettre le siège devant Québec. Dix-sept hommes avaient suffi pour préserver la ville naissante !

J'ai indiqué le dernier motif qui ralentit au Canada les progrès de la colonisation. « Le système adopté consistait, dit M. Rameau, non seulement à distribuer des terres aux émigrants, mais encore à concéder d'immenses étendues de terrain à ceux qui, par leur fortune ou leur situation, paraissaient en état de créer eux-mêmes des centres de population. » Ce système de tenure était emprunté à la féodalité, mais les seigneurs étaient bien plutôt des fermiers du gouvernement qu'investis des pouvoirs des seigneurs du moyen-âge : le droit de justice ne leur appartenait qu'en principe, et fut à peine appliqué (1). De 1626 à 1637, dix de ces concessions de terre furent faites, soit à des particuliers, soit aux pères Jésuites ; treize autres furent faites encore dans les trente années qui suivirent, mais elles se peuplèrent à peine. Les concessionnaires prenaient le terrain et ne remplissaient guère les conventions. « C'est ainsi que Lauzon, fils du président de la Compagnie des Cent Associés, reçut, au nom d'un tiers officieux, une étendue de terre sur la rive sud du Saint-Laurent,

(1) Le Canada relevait alors du Parlement de Rouen et était régi par la coutume de Normandie : ce n'est qu'en 1663 qu'il ressortit au Parlement de Paris. — Voir *Histoire du Canada, de son église et de ses missions*, par l'abbé Brasseur de Bourbourg, vicaire général de Boston, ancien professeur d'histoire ecclésiastique au séminaire de Québec.

comprenant 60 lieues de longueur ! Il est avéré que Lauzon n'envoya pas un seul colon dans ces vastes concessions (1) ». En 1628 seulement commença le labourage avec des bœufs, et l'on n'a pas oublié les noms des rares familles qui vivaient alors du produit de leurs terres, comme les Hébert et les Couillard, normands les uns et les autres (2).

Si les cultivateurs et les colons étaient rares, il manquait aussi des jeunes filles pour devenir les femmes de ces ouvriers de la première heure. Les seigneurs et les communautés en avaient demandé à la France : on leur avait répondu en dirigeant sur le Canada plusieurs convois de *filles du roi*, jeunes filles, pour la plupart orphelines, élevées aux frais du roi à l'hôpital général de Paris. Mais le climat de la colonie était trop rude pour ces natures délicates. Une grande partie des colons étaient normands : ce fut à la Normandie qu'on s'adressa. « En 1670, M. Colbert pria donc Mgr de Harlay, archevêque de Rouen, de faire choisir désormais par les curés de 30 ou 40 paroisses des environs de cette ville une ou deux filles en chaque paroisse pour les envoyer au Canada, en remplacement des anciennes filles du roi (3). »

(1) L'emplacement du champ défriché par Louis Hébert est actuellement occupé par la cathédrale de Québec, l'archevêché, le séminaire et l'Université Laval. (M. Chauveau. *L'Instruction publique au Canada.*)

(2) Parkmann, *Les Pionniers Français*, p. 407. C'est de Lauzon que M. Olier acquit en 1643 l'île de Montréal, pour la somme de 130.000 livres.

(3) Faillon, *Histoire de la Sœur Bourgeoys, fondatrice de la*

L'année 1663 fut heureuse pour la colonie : celle-ci reçut un administrateur habile, des colons ; elle vit enfin la suppression par Colbert de la Compagnie des Cent Associés, monopole qui avait longtemps arrêté l'essor du pays. Cette société fut remplacée, il est vrai, par la Compagnie des Indes occidentales, mais cette dernière ne tarda pas à se dissoudre. L'administrateur émérite, considéré comme le véritable organisateur de la colonie, fut M. Talon, ancien intendant du Hainaut, envoyé au Canada en la même qualité. Neveu d'Omer Talon, il semblait avoir pris pour devise les dernières paroles adressées par l'illustre avocat à son fils : « Mon fils, Dieu te fasse homme de bien ! » Ce fut lui qui étendit le commerce, l'industrie, découvrit des mines, améliora l'agriculture. Il fit plus, il procura à la colonie, je l'ai dit, ce qui continuait à lui manquer le plus : des colons, mais par un moyen héroïque.

Les Iroquois ne se laissaient pas d'attaquer nos alliés et les postes français ; la colonie était inquiète ; beaucoup d'habitants parlaient de revenir en France. On se décide enfin à envoyer des troupes. Quatre compagnies arrivent en 1663 des Antilles ; le beau régiment de Carignan, qui venait de se couvrir de gloire en combattant contre les Turcs, débarque à Québec au milieu de l'enthousiasme général. En 1666, les Iroquois, vaincus, se laissent imposer la paix. On prit alors un sage parti,

*congrégation de Ville-Marie*, t. I, p. 188. Voir aussi pp. 122, 226, 263. En 1672, dans le deuxième voyage fait par la sœur Bourgeoys pour aller chercher ces jeunes filles destinées au Canada, elle séjourna pendant un mois à Rouen.

celui de licencier au Canada les troupes que leurs victoires mêmes venaient de rendre inutiles. Un millier d'excellents colons fut ainsi acquis ; leurs chevaux, qui faisaient l'admiration et la terreur des Indiens, durent s'habituer à la charrue. Talon, retourné en France, ramenait bientôt 700 nouveaux émigrants. A partir de ce moment, la colonie commença enfin à s'accroître rapidement (1). Il faut ajouter, hélas, que les Français avaient apporté aux sauvages un terrible fléau, jusqu'alors inconnu pour eux, la petite vérole. L'année 1670 vit disparaître des villages entiers, des peuplades entières, et peut-être l'horrible épidémie ne contribua-t-elle pas moins que le succès de nos armes à assurer la paix pendant seize années (2).

#### IV.

Profitions de cette période de repos, pendant laquelle va largement s'agrandir l'aire des découvertes, pour revenir en arrière. J'ai été volontairement incomplet et injuste : je n'ai pas parlé des Missionnaires. Je voulais attendre pour apprécier leur œuvre et leur rôle dans les débuts de la colonisation canadienne, que je pusse considérer cette œuvre dans son ensemble et dans ses résultats. « Aucun autre peuple que le Canada n'a

(1) En 1671, près de 700 enfants étaient nés dans la colonie.

(2) On connaît cette boutade de Mérimée : « Alexandre de Humboldt racontait à mon père qu'il avait connu en Amérique un perroquet qui seul savait quelques mots de la langue d'une tribu aujourd'hui entièrement détruite par la petite vérole (*Lokis*, p. 10).

mieux mis en lumière, par sa propre histoire, dit M. Le Play (1), les forces incomparables que l'humanité trouve dans le catholicisme quand celui-ci dispose de clercs pauvres et dévoués à leur mission. Dès l'origine, le clergé s'est mis à la tête de la colonie : il a exploré le pays dans toutes les directions ; et, tout en préparant le succès des colons, il a travaillé à l'amélioration morale des indigènes autant que l'ont permis les rivalités des Européens. Les prêtres séculiers, secondés souvent par les Jésuites, ont dirigé toutes les entreprises de défrichement ; ils ont présidé à la création des villages en joignant à leur fonction principale celles du législateur, du juge, de l'architecte et du médecin. Au milieu des souffrances provenant de la guerre, des épidémies, des famines, des désordres atmosphériques, puis de l'abandon de la mère-patrie, les clercs ont constamment soutenu les courages et conservé l'esprit national. » — « Si la France, dit Chateaubriand (2), conserva si longtemps le Canada contre les Iroquois et les Anglais unis, elle doit presque tous ses succès aux Jésuites. » Deux choses donc dans le rôle du clergé : direction de la colonisation et de l'esprit d'entreprises et de découvertes, amélioration morale des habitants. Nous verrons

(1) *L'Organisation du Travail*, p. 491.

(2) *Histoire de la Louisiane*, p. 122. — Voir aussi ce que dit Chateaubriand dans le *Génie du Christianisme* sur la mission des Hurons, et les martyres des pères de Brébeuf et Lallemant, et les ouvrages publiés sur ce sujet par l'historien des États-Unis Bancroft, et par le P. Martin, ancien supérieur du collège des Jésuites de Montréal. — Le rôle du clergé au Canada a été apprécié pareillement par MM. de Tocqueville et Ampère.

que le clergé a toujours conservé et rempli au Canada ces deux nobles buts (1) : constatons dès à présent que les historiens protestants sont les premiers à le déclarer. Parkmann, quoiqu'originaire de cette malheureuse Acadie, de laquelle le gouvernement Anglais a si brutalement expulsé les colons catholiques, le dit en maint endroit (2). « Dans le Nouveau-Monde, dit l'historien Robertson (3), les Jésuites ont déployé leurs talents de la manière la plus merveilleuse, et ont contribué le plus efficacement au bien de l'espèce humaine. Les Jésuites seuls, en s'y établissant, n'avaient en vue que l'humanité. » Un auteur canadien, ministre protestant, le docteur Withrow, termine une étude sur les *Relations des Jésuites de la Nouvelle-France* par ces nobles paroles : « Par les travaux de ces missionnaires, un grand nombre de sauvages qui vivaient dans la dégradation la plus abjecte ont été arrachés à leur vie de barbares, à leurs superstitions païennes, à leurs habitudes de cruauté ; ils ont été élevés à la dignité d'hommes et ont mené une vie chrétienne et sainte. Ceux qui liront l'histoire de ces hommes apostoliques ne pourront refuser de sympathiser avec eux, au milieu de leurs travaux et

(1) Tandis que l'action et l'influence des seigneurs s'éclipsa peu à peu, le clergé, combinant son activité avec celle des cultivateurs, devint le pivot essentiel du développement de la société européenne transatlantique ; il en est ainsi, quoiqu'à un moindre degré, dans les colonies hollandaises et anglaises aussi bien que dans l'Acadie, la Louisiane et le Canada.

(2) *The Jesuits in North America in the seventeenth century.* Boston, 1868.

(3) *Charles V*, liv. VI, t. V, p. 203.

de leurs tourments, et d'admirer leur courage et leur foi. Le souvenir impérissable de leurs travaux, de leur sublime dévouement, et de leur amour inépuisable pour les âmes, sera une source constante d'émulation et d'encouragement pour l'humanité (1). » — Contraste significatif! Aux États-Unis les aborigènes n'ont jamais connu la supériorité de la race européenne que par une destruction plus ou moins bien ordonnée; les débris des races indigènes, refoulés, traqués, parqués, tombent rapidement dans un état moral inférieur à celui qu'elles avaient avant la conquête. Au Canada, au contraire, de l'état sauvage les peuplades passent peu à peu et en grand nombre à une condition heureuse. Hurons, Algonkins, Abenakis, Illinois, Micmacs, Miamis apprennent à confondre dans un même amour la religion et la France, le culte, la famille et la patrie. Suivons le clergé dans la mission qu'il s'est donnée, et voyons son action.

Il faut lire dans le *Mercure Français* les curieuses relations des pères Jésuites Biard, Charles Lallemand, Lejeune et de Brébeuf, pour se rendre compte de la part qu'ils ont prise à l'œuvre de Champlain. En vain Biencourt, le fils de Poutrincourt, gallican trop avéré pour voir d'un bon œil l'influence naissante de la compagnie de Jésus, avait-il eu recours à maint subterfuge pour n'en transporter aucun membre dans le Nouveau-Monde, les Jésuites avaient à la cour d'Henri IV des défenseurs

(1) Cité par l'abbé Laboureau, *Mémoire pour l'érection de l'église de Pénétanguishène*, 1884, p. 5.

zélés : le père Cotton, l'un des leurs, confesseur du roi, la pieuse marquise de Guercheville qui, vingt années auparavant, s'était retirée pendant quelque temps dans ses terres pour échapper aux poursuites trop ardentes d'Henri IV, la reine Marie de Médicis, et, plus sans doute par politique que par sentiment religieux, Henriette d'Entraigues, maîtresse du roi. Une souscription fut organisée, et, le jour de la Pentecôte 1611, le vaisseau qui portait à la fois les Jésuites et leur adversaire abordait à Port-Royal. Dès 1618, l'un des Jésuites, le frère Gilbert du Thet, meurt glorieusement, en pointant un canon contre les Anglais, qui attaquent Port-Royal sous les ordres d'Argall ; les autres sont capturés et dirigés sur la Virginie. Cette obscure échauffourée était la première lutte entre Français et Anglais dans le Nouveau-Monde : la dernière devait avoir lieu entre Wolfe et Montcalm dans les plaines d'Abraham.

En 1615, Champlain s'adresse aux Récollets, dont une maison venait de se fonder près de sa ville natale de Brouage. Ce rameau de l'ordre de saint François envoie quatre pères. Ils bâtissent un couvent à Québec, et l'un d'eux, le P. Le Caron, évangélise les Hurons à travers mille dangers. M<sup>me</sup> de Champlain, que son mari avait épousée alors qu'elle avait douze ans, et qui devait mourir en odeur de sainteté, sous l'habit des religieuses ursulines, dans un couvent de cet ordre qu'elle avait fondé à Meaux, catéchise les femmes et les enfants, et a beaucoup de peine à empêcher les Indiens de l'adorer elle-même, à cause de sa beauté. — Bientôt cinq missions de Récollets s'organisent ; l'un de ces religieux ne

tarde pas à périr, noyé par les sauvages dans le rapide de Montréal encore connu jusqu'à ce jour sous le nom de « saut au Recollet ; » les Franciscains réclament eux-mêmes la collaboration des Jésuites, parmi lesquels un normand, l'intrépide P. de Brébeuf (1), va bientôt voir payer aussi son dévouement du martyre. Partout éclatent l'héroïsme et le sacrifice : la fondation de Montréal et la colonisation de son île est commencée en 1640, par l'abbé Olier (2), et continuée par la compagnie du séminaire de Saint-Sulpice, qui y possède encore des propriétés attribuées en 1763 par le gouvernement anglais en compensation des droits seigneuriaux abolis lors de la conquête. « On ne saurait trop constater, remarque à ce propos M. Le Play (3), qu'une corporation de Paris a conservé, sous la domination anglaise, des propriétés qui auraient été confisquées par la révolution si le Canada avait conservé sa nationalité (4). »

(1) Né à Condé-sur-Vire, en 1593, d'une famille noble, la même dit-on, d'où sont issus les comtes d'Arundel, en Angleterre. Il était l'oncle de l'écrivain Guillaume de Brébeuf. — Avant d'entrer dans la compagnie de Jésus, le père de Brébeuf avait successivement appartenu aux diocèses de Bayeux et de Coutances.

(2) Les missionnaires envoyés par M. Olier avaient eu pour premier sanctuaire une petite chapelle construite en écorce. Faute de lampe et faute de cierges, — l'huile et la cire étant encore inconnues dans ce pays, — on y voyait briller une fiole de verre éclairée par un de ces lumineux insectes qu'on appelle des *mouches à feu*. — *Élisabeth Seton*, par M<sup>me</sup> de Barberey, t. I, p. 373. — *Miscellanea on historical, critical and miscellaneous subjects*, by J. M. Spalding, D. D., bishop of Louisville, archbishop of Baltimore.

(3) *L'Organisation du Travail*, p. 491, note.

(4) « Si l'œuvre de Montréal a si bien réussi, si elle a eu de telles

Cependant la guerre entre les sauvages va être pour beaucoup de missionnaires le signal du martyre. Dans la bourgade huronne de Saint-Joseph, le P. Daniel est massacré à la tête de 700 de ses ouailles. A Saint-Louis, où la population entière est passée par les armes, les Pères de Brébeuf et Lallemant expirent au milieu des tourments les plus affreux (1). A Saint-Jean, un nouveau

conséquences pour l'établissement de la race française en Amérique, si elle est peut-être l'exemple le plus remarquable du succès d'une fondation religieuse, il faut reconnaître aussi par quels efforts elle fut établie, soutenue et continuée au milieu des plus grandes difficultés. Vingt années après les commencements, c'est-à-dire en 1653, M. Dollier dit, dans son *Histoire de Montréal*, que la compagnie de Montréal avait déjà dépensé près de 700,000 livres, sur lesquelles, observe le P. Leclercq, les ecclésiastiques du séminaire avaient contribué pour la plus grande partie; or, à partir de ce moment, dans les cinquante années suivantes, le séminaire envoya plus de 900,000 livres qui, réunies aux dépenses précédentes, donnent la somme de 1,600,000 livres. » — *M. Faillon, sa vie et ses œuvres*, Montréal, 1882, p. 226. — L'auteur anonyme de cet intéressant ouvrage est M. l'abbé Desmazures, du clergé de Montréal. — Remarquons que 700,000 livres équivalent à environ 8 millions de notre monnaie actuelle. Parmi les membres de la communauté qui contribuèrent le plus à cette œuvre, tant par leurs travaux que par leur fortune, il faut citer notamment M. de Fénélon, frère aîné (consanguin) de l'archevêque de Cambrai.

(1) Une naïve gravure du temps retrace les péripéties du martyre du P. de Brébeuf. On suspend à son cou un collier de haches rougies, on l'enveloppe d'une ceinture d'écorces enduites de gomme et de résine enflammées, en dérision du baptême on lui verse de l'eau bouillante sur la tête, on lui taille des lambeaux de chair qui sont grillés et mangés devant lui, on lui perce les mains avec des fers rougis, on lui arrache la peau de la tête, on la couvre de cendres brûlantes et de charbons embrasés. Exaspérés de ne pouvoir lui arracher le moindre signe de faiblesse, les Iroquois lui fendent

missionnaire de l'évangile, le P. Garnier, est tué au milieu de ses néophytes. Heureusement le P. Lemoine, en 1653, parvient à conclure au nom de la France, avec les cinq nations iroquoises, une trêve que suit bientôt la paix définitive de 1670 dont j'ai parlé.

Mais fonder des villages, donner aux colons l'exemple du martyr, ce n'est là qu'une partie du rôle des missionnaires : ils sont aussi des grands découvreurs. A la suite de Champlain, ils reculent les bornes de la géographie de l'ouest. En treize ans, de 1634 à 1647, dix-huit Jésuites se signalent par leurs découvertes, explorent la vallée du Saguenay, arrivent jusqu'à mi-chemin de la baie d'Hudson, jusqu'au lac Huron, jusqu'au lac Supérieur : le P. Marquette commence le premier établissement européen dans l'état du Michigan ; le P. Ménard explore et évangélise les bords du lac Supérieur, il y meurt. Le P. d'Allouez, dans un voyage de plus de 2,000 lieues qui le conduit jusque chez les Sioux, apprend l'existence d'un grand fleuve, le Mississipi (1) ; le P. d'Ablon tente en 1669 la découverte du « Père des

ensuite la mâchoire d'un coup de bache, lui coupent les lèvres, le nez, une partie de la langue, et lui enfoncent un fer rouge dans le gosier. Ils dévorent son corps ensuite. — La tête du P. de Brébeuf, renfermée dans un buste en argent envoyé de Normandie par sa famille, est conservée comme une relique précieuse par les dames Augustines hospitalières de Québec.

(1) Au siècle précédent, en 1540, l'espagnol Hernando de Soto avait exploré le bas Mississipi, mais sans chercher à y fonder aucun établissement. Il n'avait laissé d'autre trace de son voyage que le souvenir de ses cruautés : « il avait passé comme un fléau et s'était évanoui » (M. Gravier).

eaux, » mais ses travaux évangéliques le retiennent, il s'approche assez près du fleuve sans pouvoir l'atteindre : le premier, il pénètre ensuite dans les futurs états du Wisconsin et de l'Illinois.

Le temps était arrivé où le problème de l'existence du Mississippi allait se trouver complètement résolu (1). C'est en 1673 : le comte de Frontenac est vice-roi de la colonie ; Talon continue, pour le plus grand bien de tous, à en être l'intendant. C'est ce dernier qui fait conférer à un négociant en fourrures, Joliet, la mission de découvrir le fleuve : Joliet s'adjoint le P. Marquette, « qui était un brave homme et un homme brave (2). » Ils partent, ils traversent une foule de peuplades inconnues ; ils descendent des rivières, puis chargent sur leurs épaules leurs légers canots. Leurs guides effrayés les abandonnent ; ils continuent leur route. De magnifiques forêts sont devant eux, et ils se croyaient encore loin du but de leur voyage quand le grand fleuve se présenta tout-à-coup à leur admiration.

(1) Trente-huit ans auparavant, en 1635, le haut Mississippi avait été découvert par un normand, Jean Nicolet, originaire de Cherbourg, et qui avait été quelque temps le compagnon de son compatriote le P. de Brébeuf au pays des Hurons. Homme de courage et de foi comme ce dernier, Nicolet devait mourir cinq ans plus tard sur le Saint-Laurent en essayant de délivrer un Abenakis fait prisonnier par des Algonkins. — Mais la découverte du grand fleuve par Nicolet tomba vite dans l'oubli ou fut peu connue ; son nom ne se trouve dans aucune biographie ; l'existence même du Mississippi paraît avoir été ignorée après sa découverte (Voir M. Gravier, *Découvertes et Établissements de Cavalier de la Salle*, pp. 44-48).

(2) M. Gravier, *Étude sur une carte inconnue de Louis Joliet*, p. 25.

Salut au fleuve immense, le plus grand après celui des Amazones, qui joint le pays des grands lacs au golfe du Mexique, en traversant la contrée la plus riche de l'Amérique ! Salut à ces forêts majestueuses dont, il y a quelques années, j'ai interrogé, presque avec vénération, les profondeurs inconnues ! Salut surtout aux hommes intrépides qui prenaient, pour ainsi dire, officiellement possession du fleuve au nom de la France ! L'un d'eux ne devait jamais revoir le Canada : en route, Marquette tombe d'épuisement ; il languit chez les sauvages et expire à l'embouchure d'une rivière. Il était connu et aimé de tous les Canadiens : on l'inhuma à l'endroit même où il avait rendu le dernier soupir, et pour eux le petit fleuve ne fut plus que la *rivière de la robe noire*. Une ville prospère a conservé aussi le nom de Marquette.

Mais la découverte de Joliet et de Marquette avait besoin d'être complétée : ils n'avaient, en effet, descendu le Mississipi que jusqu'à la rivière des Arkansas : il restait à suivre et à déterminer le cours du fleuve jusqu'à son embouchure (1). C'est dans l'accomplissement de cette mission que nous rencontrons la grande et sympathique figure d'un jeune gentilhomme rouennais, venu au Canada avec le projet de chercher un passage vers la Chine et le Japon. Soutenu dans ses hardies entreprises par le fils et successeur de Colbert,

(1) En 1671-1672, le P. d'Ablon croyait encore que le Mississipi se jetait dans la *mer du Sud* (l'Océan pacifique). Ce fut, jusqu'à la découverte de la Louisiane, l'opinion commune, et Cavalier de la Salle lui-même la partagea jusqu'à cette époque.

Seignelay, il obtint le fort Frontenac, fonda Niagara, bâtit des forts dans l'ouest, organisa la navigation sur les lacs Ontario, Erié et Huron ; il descendit enfin le Mississipi jusqu'au golfe du Mexique, donnant à ces contrées inconnues le nom de Louisiane. C'est de Cavellier de la Salle que je parle, Messieurs : comment vous exposerais-je plus longuement ses projets grandioses, les difficultés inouïes qu'il rencontra dans la colonisation de la Louisiane, la fin tragique de celui qu'on peut appeler le premier fondateur du Texas, alors que l'un de vous a si complètement apprécié, avec une compétence magistrale, l'œuvre de notre illustre compatriote (1) ?

(1) A qui appartient la priorité dans la découverte du Mississipi ? Est-ce à Joliet et à Marquette, comme le pensent Parkmann (*The Jesuits in North America in the seventeenth century*), Gelmery Shea (*Notice on the sieur Jolliet*, cité par M. Gravier), Garneau (*Histoire du Canada*, t. II), etc. ? Est-ce au contraire, conformément à l'opinion de MM. Gravier (*Découvertes et Établissements de Cavellier de la Salle*, pp. 60-66, et *Cavellier de la Salle*, pp. 20-24), Margry (*Les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi*, dans le Journal général de l'instruction publique, n° du 20 août 1882), Rameau (*Une colonie féodale en Amérique*), etc., à Cavellier de la Salle ? J'ai suivi la première opinion, qui paraît généralement adoptée en Amérique, mais sans méconnaître que la question peut être discutée. Joliet et Marquette ont reconnu l'existence et la direction du Mississipi en 1673 : ce point est constant, et quelques descriptions dans lesquelles Marquette a évidemment cédé à son imagination ou à son goût pour le merveilleux ne doivent pas plus faire douter de l'authenticité du récit de Marquette que des peintures aussi naïves n'ont fait écarter les récits de Colomb, de Cortez, de Cartier ou de Roberval. Mais Cavellier de la Salle n'avait-il pas atteint le Mississipi dans son second voyage, en 1672, soit un an avant Joliet et Marquette ? On l'assure, sur la foi de prétendus documents, cités dans une lettre de Madeleine Cavellier,

Avouons-le, nous ne sommes pas assez reconnaissants pour les patients érudits qui ont fait sortir d'un injuste oubli tous ces noms qu'y laissait insensiblement tomber la France indifférente. Quand M. Margry retrouvait, en 1847, l'acte de baptême de Cavelier de la Salle, le lieu même de la naissance de notre illustre compatriote était inconnu. Quand M. Gravier publiait, dans deux savantes études, le résultat de ses recherches sur Cavelier de la Salle, ces livres ne constituaient-ils pas pour beaucoup de rouennais une révélation? Ce que Michel Chev dier écrivait en 1837 (1) est toujours tristement

nièce de la Salle, de l'affirmation d'un auteur anonyme, reproduit par M. Parkmann, et enfin d'une lettre *non datée*, de M. de Frontenac, gouverneur du Canada, dans laquelle ce dernier attribue à la Salle la priorité de la découverte. Mais de puissants motifs me paraissent militer contre cette opinion : 1<sup>o</sup> les documents cités par Madeleine Cavelier n'ont pu être retrouvés ni vérifiés ; 2<sup>o</sup> la Salle serait demeuré pendant sept ans sans faire connaître sa découverte, pendant que Joliet proclamait la sienne, ce qui semble inadmissible ; 3<sup>o</sup> une lettre de M. de Frontenac, *datée du 14 novembre 1674*, attribuée expressément à Joliet la découverte du fleuve ; 4<sup>o</sup> l'auteur anonyme et inconnu qui aurait recueilli de la bouche même de la Salle le récit de sa découverte de 1672 paraît très prévenu contre les Jésuites et peu impartial ; 5<sup>o</sup> le frère, le neveu et la nièce de Cavelier de la Salle, qui adressèrent au roi une pétition à l'effet d'obtenir une indemnité pour les énormes dépenses faites par l'explorateur dans ses diverses expéditions, n'ont jamais prétendu qu'il fût parvenu au Mississipi avant 1679, c'est-à-dire lors de son troisième voyage. Ces diverses considérations, que j'emprunte à M. Gravier, ne l'ont pas convaincu : je regrette de ne pouvoir adopter l'opinion de mon savant confrère. La gloire de Cavelier de la Salle est d'ailleurs assez grande pour demeurer entière, quelle que soit la solution donnée à ce problème historique.

(1) Cité par M. Margry. *Mémoires et Documents*, etc., p. v.

vrai : « Nous avons oublié nous mêmes qu'il fut un temps où nous pouvions prétendre à devenir les rois du Nouveau-Monde. Nous n'avons plus souvenance des hommes généreux qui se dévouèrent pour nous en assurer la domination. Pour que le nom de l'héroïque La Salle ne pèrit pas, il a fallu que le congrès américain lui érigeât un petit monument dans la rotonde du Capitole, entre Penn et John Smith. Nous n'avons pas une pierre pour lui dans nos innombrables sculptures. » L'érudit M. Margry, qui a rendu un si grand service à l'histoire de la géographie par la publication de ses *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre-mer*, plaide la même cause (1) en termes émus qu'il faut citer pour partie : « Malgré des engagements pris par le Comité des antiquités de la Seine-Inférieure, sur la demande du baron de Lareinty, aujourd'hui sénateur, approuvés alors par le préfet, M. Ernest Le Roy, et rappelés depuis par Mgr de Bonnechose, archevêque de Rouen, cette ville, dans laquelle est né La Salle, lui doit encore dans sa cathédrale, près des tombeaux des cardinaux d'Amboise, protecteurs des Anjo, une plaque commémorative. Cependant cette nouvelle décoration conviendrait bien au milieu des autres gloires de cette chapelle, où vint plus d'une fois en cérémonie, comme maître de la confrérie de Notre-Dame, Jean Cavalier, père du découvreur. . . Enfin quand La Salle, dans ces contrées lointaines, donnait à une rivière le nom du Robec qui fait

(1) Introduction, p. v.

aujourd'hui mouvoir les usines de sa ville natale, comment Rouen, si intelligent, si soucieux de ses gloires, ne trouverait-il pas un coin de rue un peu en évidence pour y placer, d'une manière digne de ses actes et de leurs résultats, le nom de ce grand homme qui, en compagnie de Récollets et de Sulpiciens, dont trois étaient rouennais, a planté la croix du Christ et les lys de France dans cette partie de l'Amérique devenue avec le temps l'un des plus grands foyers de l'activité humaine ! Pourquoi du moins n'avoir pas conservé près de la Seine la rue des Iroquois, qui rappelait la confédération sauvage dont le rôle fut si important dans la vie du découvreur ? » — La ville de Rouen, Messieurs, a entendu cette juste revendication : si la rue des Iroquois a en effet perdu son vieux nom pour prendre celui d'un rouennais illustre, ce n'est pas à un « coin de rue », mais à l'un des quais de la Seine les plus fréquentés qu'on a eu l'heureuse idée de donner le nom de La Salle : c'est une tardive mais digne réparation à sa mémoire (1).

## V.

J'ai, Messieurs, résumé, aussi brièvement que me l'a permis un sujet dont chaque détail a son importance, l'histoire des débuts et des progrès de la Nouvelle-

(1) Cette réparation devait être bientôt plus complète. J'ignorais, en écrivant ce qui précède, que le deuxième centenaire de Cavalier de la Salle dût être solennellement célébré à Rouen le 26 mai suivant. La pierre commémorative que M. Margry réclamait pour la Salle existe maintenant dans la Cathédrale.

France; j'ai voulu ensuite rendre hommage au dévouement et au courage des hommes illustres qui, tenant le drapeau français d'une main, et le plus souvent la croix de l'autre main, ont été les pionniers de l'influence française. Que n'aurais-je pas encore à dire sur ce sujet, pour terminer par la découverte des Montagnes Rocheuses en 1742 par Gauthier de Varennes, sieur de la Vérendrye, suprême étape des courses de nos compatriotes dans l'Ouest ? Je suis arrivé à la partie douloureuse de ce récit historique, le déclin progressif de notre colonisation, sa fin aux cris de « Vive la France ! » poussés, hélas, par des mourants, mais auxquels devait répondre la voix de l'avenir.

1689, l'année funèbre, porte encore dans les fastes du Canada le nom d'*année du massacre*. Les Iroquois ont repris « le sentier de guerre » ; un chef indien, Kôndiaronk (le rat) auquel il faut reconnaître un véritable génie, et dont la vie mériterait d'être racontée, fait revivre chez les sauvages la haine des Français. La guerre prend un caractère plus acharné encore alors que l'Angleterre, rompant avec la France, après le détronement de Jacques II, soutient ouvertement les cinq nations Iroquoises. — La nuit du 5 août, 1,400 Iroquois débarquent à Montréal au milieu d'un orage ; ils se placent à la porte de chaque maison ; un signal est donné, et tous les habitants sont massacrés ou périssent dans les flammes, à l'exception des victimes réservées pour de plus horribles supplices. Pendant deux mois, les Iroquois restent maîtres du pays, qu'ils mettent à feu et à sang. Le gouverneur, M. de Denonville, perd la tête

et ne tente même aucune résistance. Il est enfin remplacé par M. de Frontenac.

Ce dernier était un homme d'énergie et de décision, mais dans quelles effrayantes conditions de disproportion se présentait la lutte ! Les colonies anglaises avaient fait d'immenses progrès ; leur population excédait 200,000 âmes et devait, soixante-dix ans plus tard, en compter 1,200,000 ; celle du Canada variait, dans le même temps, de 15,000 à 70,000. Malgré une semblable infériorité nous résistâmes, pendant soixante-dix ans, avec succès, pour ne succomber qu'épuisés par nos propres victoires ; et cette lutte étrange, héroïque, désespérée est l'une des plus merveilleuses choses de l'histoire.

Trois vaisseaux de guerre sont pris aux Anglais ; l'un d'eux est capturé, dans des circonstances qui tiennent du prodige, par deux marins français faits prisonniers. Pendant ce temps-là, Frontenac se multiplie : trois expéditions tombent sur les colonies anglaises durant l'hiver de 1689-1690 ; la victoire les accompagne partout. En vain les Anglo-Américains cherchent-ils à porter la guerre au cœur du Canada et lâchent-ils sur nous les bandes Iroquoises ; en vain Phipps, avec trente-cinq vaisseaux et 2,000 hommes de débarquement, vient-il mettre le siège devant Québec : tous les Français, tous les colons luttent ; les femmes, les jeunes filles, les enfants se battent comme des hommes : deux fois, en 1690 et 1692, les Iroquois mettent sans succès le siège devant un petit fort commandé par M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> de Ver-

chères (1) ; Phipps est contraint de lever le siège de Québec, qui s'était vaillamment défendu, et d'abandonner son artillerie et ses munitions. Nous n'avions pas d'artilleurs dans les batteries : tous les canons étaient pointés par un gentilhomme canadien, Lemoine de Sainte-Hélène ; tous les coups portaient, et le premier boulet ayant enlevé le pavillon de l'amiral, des Canadiens se jetèrent à la nage, recueillirent ce trophée au milieu de la mitraille, et l'apportèrent à la cathédrale. — Une tempête vint au secours des Français en dispersant la flotte anglaise. Trois ans plus tard, notre allié s'appelait la fièvre jaune. Une flotte de 2,000 matelots et de 2,500 soldats anglais se dirigeait des Antilles sur le Canada quand, dans la traversée, la terrible maladie se déclara à bord : 1,300 matelots et 1,800 soldats moururent ; nous étions encore une fois sauvés. En 1697 intervenait la paix de Ryswick, puis un traité avec les cinq nations Iroquoises.

Hélas ! la guerre de la succession d'Espagne fait reprendre, en 1701, les armes à la France et à l'Angleterre. Les Canadiens continuent à se défendre héroïquement, mais, en 1711, ils paraissent perdus : une flotte de quatre-vingt-huit vaisseaux anglais, une armée de 16,000 hommes va surprendre Québec. Tout-à-coup, une furieuse tempête se déclare : la flotte est dispersée ; huit vaisseaux s'abordent et se brisent, près d'un millier de soldats est noyé : l'amiral Walker rallie sa flotte

(1) La femme et la fille d'un ancien officier du régiment de Carignan.

désarmée et regagne la haute mer. Était-il utile que ce désastre vint encore sauver la Nouvelle-France? Deux ans plus tard la pauvre colonie se trouve mutilée : Louis XIV vieilli cède à l'Angleterre, par le traité d'Utrecht, la baie et le détroit d'Hudson, Terre-Neuve et l'Acadie, qui va perdre jusqu'à son nom et s'appellera la Nouvelle-Ecosse. Qu'advient-il d'elle? O triste histoire! La population franco-canadienne, tranquille et résignée, obéit docilement pendant quarante ans à l'Angleterre, mais elle a deux torts : elle aime encore la France, et elle s'accroît trop vite; elle double tous les seize ans. L'Angleterre va parer à ce danger par une terrible exécution. « Un jour de l'année 1755, on les rassemble par cantons comme de vastes troupeaux ; ce qui peut s'échapper s'enfuit dans les forêts, mais le reste, au nombre de 1,200 hommes, femmes et enfants, est embarqué sur des navires anglais, puis jeté au hasard sur les côtes des deux Amériques : la mère ici, là le père, les enfants partout (1). » Quelques-uns passèrent en France, et le canton d'Acadie, non loin de Châtellerauld, est un dernier souvenir de la pauvre colonie disparue. Ceux qui se réfugièrent dans les forêts furent traqués comme des bêtes fauves. — Que ne puis-je citer en entier le poème de Longfellow !

Speaking words of endearment, where words of comfort availed not.  
Thus to the Gaspereau's mouth moved on that mournful procession.  
There disorder prevailed, and the tumult and stir of embarking.  
Busily plied the freighted boats; and in the confusion

(1) De Bonnechose. *Montcalm et le Canada Français*, p. 13.

Wives were torn from their husbands, and mothers too late saw their  
 [children  
 Left on the land, extending their arms, with wildest entreaties (1).

La guerre de la succession d'Autriche, dans laquelle l'Angleterre prend le parti de cette dernière puissance, rallume les hostilités en Amérique. Le premier ministre, le cardinal de Fleury, laisse la Nouvelle-France à ses propres forces. En 1748, le traité d'Aix-la-Chapelle remet les choses dans l'état dans lequel elles étaient précédemment, et nous rend Louisbourg, perdu trois ans auparavant. Mais les empiètements des Anglais sur notre territoire s'accusaient de tous côtés. On ne pouvait s'entendre même sur l'exécution du traité; 1755 arrive et voit éclater la désastreuse guerre de Sept Ans.

Le colonel américain Washington, dont le nom était encore presque inconnu, est battu par M. de Beaujeu, qui périt au milieu de sa victoire; le général français de Dieskau est peu après écrasé par des forces anglaises supérieures et périt également. Il est remplacé par un des héros les plus populaires des temps modernes, Montcalm. Détail intéressant, ce dernier se trouvait par son mariage le petit-neveu de l'intendant Talon, dont

(1) Longfellow, *Évangéline*, 1<sup>re</sup> part., chant V.

« Évangéline adressait (à son père) des paroles de tendresse, alors que les paroles de consolation ne pouvaient plus servir. Ainsi s'avancait vers l'embouchure du Gaspereau le triste cortège. Tout n'était que désordre, tumulte et trouble dans l'embarquement. On chargeait activement les bateaux, et dans cette confusion les femmes étaient arrachés à leurs maris, et, trop tard, des mères voyaient leurs enfants abandonnés sur le rivage, leur tendant les bras avec d'amères supplications. »

j'ai indiqué la glorieuse part dans l'organisation du Canada.

Montcalm débarqua à Québec le 13 mai 1756. Il avait sous ses ordres l'intrépide brigadier de Lévis, plus tard maréchal de France, et comme aide de camp un homme extraordinaire, Bougainville. Successivement avocat distingué au Parlement de Paris, auteur de remarquables travaux scientifiques et membre de l'Académie des sciences, secrétaire d'ambassade, le futur amiral, le futur navigateur était alors capitaine de dragons, et âgé de 27 ans. — 5,300 hommes formaient toute l'armée de ces héros : les forces de l'ennemi n'allaient pas, à la fin de la campagne, être moindres de 60,000.

Comment croire que, dans ces conditions, la première phase de la guerre du Canada, de 1756 à 1758, fut de notre part presque offensive? Peu après son arrivée, Montcalm s'empare habilement du fort d'Oswego, menace perpétuelle pour le Canada, à l'entrée du Saint-Laurent. Il y trouve une immense quantité de munitions et de provisions. Les fortifications sont rasées, et une colonne est élevée sur les rivages avec l'écusson de France et cette inscription : *Manibus date lilia plenis!*

L'hiver de 1757 se passe ; Montcalm prépare un grand coup : le fort William-Henry est la clef de la route d'Albany et de New-York, il veut s'en emparer. 2,500 hommes, quarante canons et un camp retranché défendent le fort, commandé par Munro. En six jours, le général anglais était obligé, malgré une vigoureuse défense, de capituler. Résultat immense! le Canada était débloqué ; aucun Anglais n'avait plus le pied sur

le royaume colonial de Louis XV : les destinées du Nouveau-Monde furent peut-être alors en suspens. Mais à ce moment là l'Angleterre, vaincue aussi bien en Europe qu'en Amérique, allait voir poindre l'heure du salut : le véritable vainqueur de Montcalm allait apparaître. Infirmes et presque impotents, ils étaient grands par le génie : c'était le futur dictateur de l'Angleterre, c'était William Pitt.

Montcalm se trouvait aux prises, hélas, avec de graves difficultés intérieures. Depuis deux ans la récolte avait manqué au Canada : on en était réduit dans les villes au rationnement et aux distributions de vivres. Et dans les campagnes ! « Le peuple commence à brouter, » écrit Montcalm. Mais cela n'était rien : un procès célèbre mit trop tard en lumière, après la perte de la Nouvelle-France, les indignes concussions, les incroyables brigandages de l'intendant Bigot. Il spéculait sur tout ! Et comment nous défendre d'un serrement de cœur rétrospectif en voyant que les soldats sont armés de fusils hors de service, que les forts ne sont ni suffisants ni en état, que les magasins sont vides, que les hôpitaux et les ambulances sont dans un désordre affreux ! C'est dans ces conditions, paralysé en outre à chaque instant par l'impéritie du gouverneur, le marquis de Vaudreuil, que Montcalm lutte pendant quatre années. Pas de munitions pour les troupes, à peine de la nourriture. « De la poudre, envoyez au moins de la poudre ! » écrit Montcalm, et il continue à se battre avec celle dont il s'est emparé dans les forts ennemis.

Et pendant ce temps, une formidable invasion se

prépare. Toutes les colonies anglaises vont opérer contre nous. Trois corps d'armée s'avancent : ils dépassent 40,000 hommes ; l'un a pour objectif de reprendre Louisbourg et l'île du cap Breton, le second de se rendre maître de Carillon sur le lac Champlain et de la route de Montréal, le dernier d'assiéger le fort Duquesne, sur l'Ohio. Louisbourg, réduit à un monceau de ruines, est pris, après deux mois de siège, par l'amiral Boscawen, malgré l'héroïsme du chevalier de Drucourt et de sa femme, qui encourageait les troupes, pointait elle-même les canons et y mettait le feu. Mais la brillante victoire de Carillon, remportée, le 17 juillet 1758, par Montcalm sur Abercromby, venait, en abéantissant le deuxième corps d'invasion, donner encore quelque temps de répit à la pauvre colonie mourante. Une croix de bois fut dressée sur le champ de bataille, et Montcalm lui-même en composa l'inscription :

En signum, en victor, Deus hic, Deus ipse triumphat !

Hélas ! voici venir l'hiver de 1759, et avec lui la famine et la misère, l'affreuse misère ! L'horizon s'assombrit encore. Nous venons, car Montcalm et sa petite armée ne peuvent être partout, de perdre le fort Frontenac, de faire sauter le fort Duquesne. Bougainville, passé en France pour mendier des secours, ne reçoit d'autre réponse que le mot devenu historique de l'intendant à la guerre, Berrier : « Quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries. » — « Monsieur, on ne dira pas que vous parlez en cheval, » riposte Bougainville.

« Pendant combien de temps, écrit en riant Voltaire, le pauvre genre humain va-t-il encore s'égorger pour quelques arpents de glace au Canada? » Qu'il se rassure! Les temps sont proches. M. de Montcalm marche à la mort, il va mourir de l'abandon de la mère-patrie. Il a tout perdu jusqu'à l'espérance, et cependant on voit les enfants de douze ans et les vieillards de quatre-vingts ans le suivre. Il faut en finir avec cette poignée de héros : vingt-deux vaisseaux de ligne, trente frégates et de nombreux transports sont équipés par l'Angleterre ; 10,000 soldats y prennent place. Cook dirige la flotte : elle prend position au pied de ce gigantesque rocher sur lequel est assis Québec. Deux mois de siège ne peuvent réduire la capitale de la Nouvelle-France. Ce n'est plus qu'un monceau de cendres, mais le drapeau français le domine encore.

M. de Montcalm marche à la mort. Pour la première fois il a rencontré un adversaire digne de lui dans James Wolfe, un général de trente-deux ans, âme de feu dans un corps frêle. Le 12 septembre (1759), Wolfe tente pendant la nuit une surprise : l'opération réussit, et les soldats anglais escaladent le sentier à pic qui monte du rivage au sommet de l'Anse du Foulon. Quand l'éveil est donné, 5,000 Anglais avaient tourné Québec, et le sort de l'Amérique allait se décider dans les plaines d'Abraham (1).

M. de Montcalm marche à la mort : il charge l'épée

(1) Ainsi nommées à cause du voisinage de la propriété d'un nommé Abraham Martin, pilote du roi sur le Saint-Laurent en 1646.

haute à la tête de ses troupes ; Wolfe est en face de lui, déjà frappé d'une balle au poignet, bientôt frappé d'une seconde, d'une troisième balle. Wolfe meurt, mais Montcalm, cinq fois frappé lui aussi, va le suivre : il lui reste le temps d'implorer pour les troupes la clémence du vainqueur : « Je fus leur père, soyez leur protecteur, » puis d'implorer pour lui-même celle de Dieu.

M. de Montcalm était mort, et avec lui était morte la puissance française au Canada. On ensevelit le glorieux vaincu dans l'église des Ursulines, la seule encore debout à Québec, et son corps fut déposé dans l'excavation formée par une bombe anglaise (1). Plus tard, l'Académie des Inscriptions composa en l'honneur de Montcalm une épitaphe prétentieuse et longue ; n'eût-on pas mieux célébré la mémoire intacte et pure du héros, du défenseur de la France en reproduisant sur son tombeau ce qu'il faisait graver lui-même sur le champ de victoire d'Oswego : « Manibus date lilia plenis ! » L'Angleterre, mieux inspirée, n'a écrit que deux mots sur la stèle de pierre qui perpétue la mémoire des deux glorieux adversaires : « Wolfe. — Montcalm. »

A quoi bon raconter ce qui suivit ? Réduits à maudire leur impuissance, Lévis, Bougainville, Bourlamaque,

(1) Ce ne fut que le 14 septembre 1859 qu'eut lieu la consécration du monument élevé à la mémoire de Montcalm dans l'église des Ursulines de Québec. Au milieu de la nef s'élevait un modeste catafalque, recouvert d'un drap mortuaire parsemé de fleurs de lis d'argent. Sur le sommet, la tête du héros, sous un globe de cristal, était exposée à tous les regards. Une très-belle oraison funèbre fut prononcée dans cette cérémonie par le P. Martin.

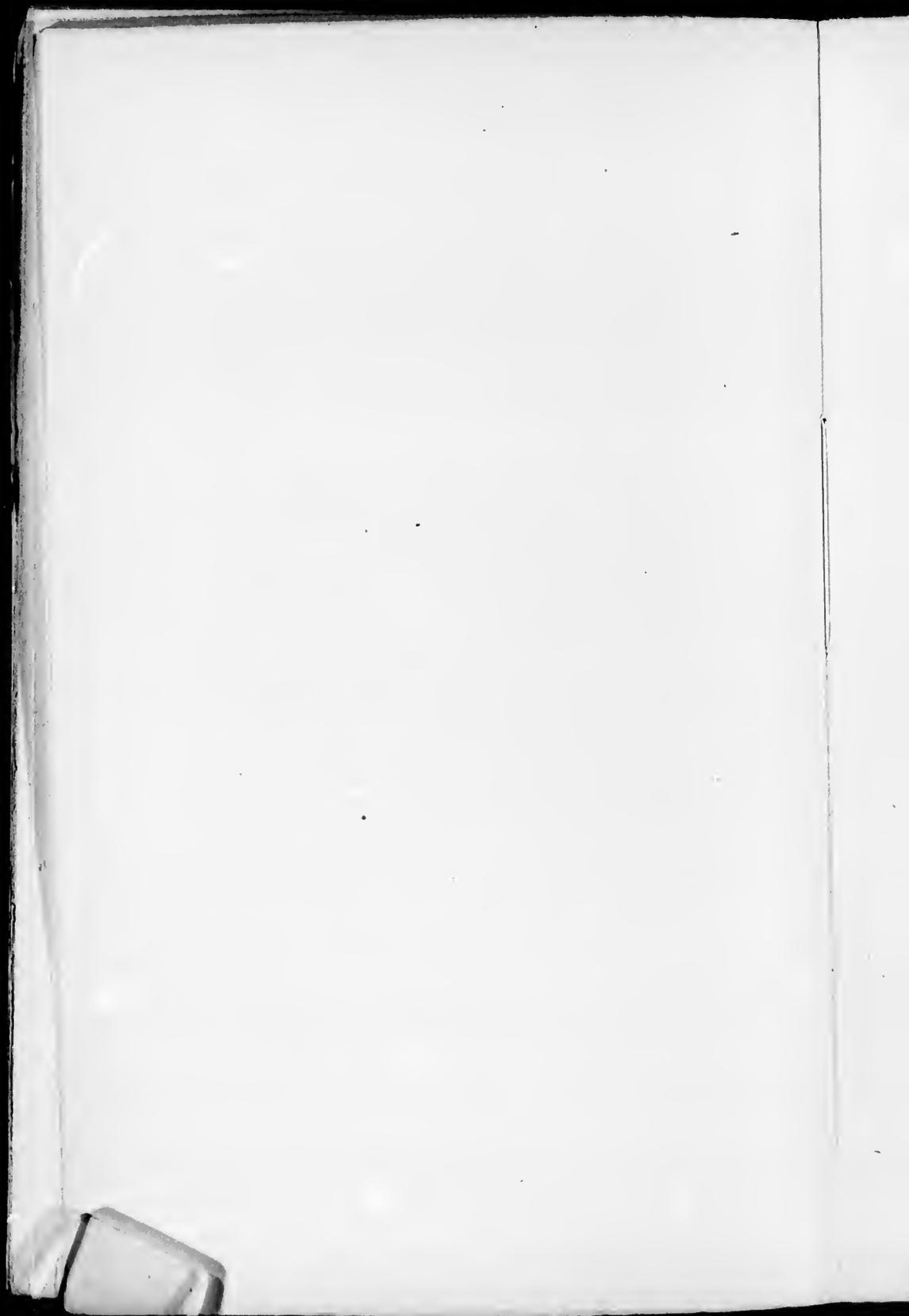
les anciens lieutenants de Montcalm, continuèrent encore jusqu'en septembre 1760 une résistance furieuse, désespérée; ils remportèrent une victoire dans les plaines d'Abraham, en y laissant pour morts tous les grenadiers et 104 officiers. Ils n'avaient plus de poudre, ils gagnaient des combats à l'arme blanche. Ils étaient devenus fous. La capitulation du 8 septembre put à peine arrêter leur héroïsme.

L'Angleterre manqua de grandeur : elle refusa les honneurs de la guerre aux rares survivants de ce qui avait été l'armée de Montcalm. On enferma ensuite les vaincus dans quelques navires trop étroits, et on les transporta en France. Le fatal traité de Paris venait de terminer la guerre de Sept Ans et de nous chasser de l'Amérique du Nord, deux cent trente-quatre ans après que Jacques Cartier y avait planté le drapeau fleurdelysé.

Mais les Français survivaient à la France. Ils étaient 65,000 en 1763, ils sont près de deux millions aujourd'hui; ils nous sont restés fidèles (1). Peut-être me permettrez-vous de les suivre encore dans leur histoire. Vivent les Canadiens Français; ils ont supporté sans faiblir des privations et des déboires inouïs; ils ne se sont pas effrayés de la malveillance; ils se multiplient, ils s'étendent, ils grandissent et ils le savent. Ils nous tendent la main : le Canada est toujours pour la France, suivant la belle expression de Lescarbot, « une province digne d'être sa fille. »

(1) Voir *La Société Française au Canada*, par M. H. Fabre, commissaire général du gouvernement Canadien à Paris. — *Réforme sociale*, n° du 15 août 1886.

---



# MONTCALM ET LA DÉFENSE DU CANADA

Réponse

au Discours de Réception de M. Christophe Allard

Par M. A. HÉRON, Président

---

Monsieur,

Vous aimez les Canadiens-Français ; c'est un lien de plus qui vous unit à notre Compagnie. Les sentiments que vous venez de nous exprimer avec une émotion communicative ne pouvaient manquer de trouver un écho dans cette assemblée qui, tout récemment, s'est fait honneur d'inscrire au nombre de ses membres correspondants deux des écrivains les plus distingués du Canada, le poète Louis Fréchette et le publiciste Benjamin Sulte. Comme vous, Monsieur, nous aimons le pays qui porta jadis le beau nom de Nouvelle-France : nous l'aimons pour tous ces découvreurs, tous ces colons, tous ces missionnaires dont vous nous avez, dans un récit que plus d'un d'entre nous aura trouvé bien court, retracé la glorieuse histoire ; nous l'aimons pour la lutte désespérée qu'il soutint afin de se conserver à la mère-patrie, sans se laisser rebuter par un inqualifiable abandon ; nous l'aimons pour cette affection profonde



qu'il n'a jamais cessé, malgré tout, d'éprouver pour la France. Nous n'avons garde encore d'oublier que de ces Français d'outre-mer il est un grand nombre dont les pères étaient nés sur le vieux sol normand. Et pour me servir d'une expression qui leur est familière, ils sont bien « nos gens » ces descendants de nos anciens colons qui accueillent avec une sympathie si vive, avec un empressement si touchant, ceux de nos compatriotes qui, comme vous, vont leur parler de la France. Vous avez, Monsieur, gardé un souvenir ému de la réception qu'ils vous ont faite, et c'est une dette de reconnaissance que vous voulez acquitter en venant nous entretenir aujourd'hui du Canada.

Aux applaudissements qui ont salué votre éloquent discours oserai-je, Monsieur, mêler une critique ? Vous venez de nous prouver, une fois de plus, qu'on est mauvais juge en sa propre cause. Vous avez cherché quelle raison avait guidé l'Académie lorsque, à deux reprises, elle a porté sur vous ses suffrages, et votre esprit, toujours si fin et si judicieux, s'est écarté cette fois du bon chemin. Je serai cependant d'accord avec vous sur un point. Oui, vous avez raison de le croire : l'élégant écrivain doublé d'un savant érudit, que notre Académie n'est pas la seule à apprécier comme il le mérite, nous a appris depuis longtemps à estimer et à aimer votre nom ; mais, dût votre modestie s'alarmer de mes paroles, j'affirmerai hautement que vous n'aviez nul besoin de ce fraternel patronage. Votre valeur personnelle suffisait amplement à fixer notre choix ; c'est à elle, à elle seule que nous devons le plaisir, peu commun assurément,

mais que notre Académie connaissait déjà, de saluer en deux frères l'heureuse union de la délicatesse du cœur et de l'élégance de l'esprit.

Et maintenant, Monsieur, que j'ai fini de vous chercher querelle, — oserai-je espérer que vous ne m'en garderez pas rancune? — me voici plus à mon aise. J'ai tort pourtant de parler ainsi, car je voudrais dire mon sentiment sur les deux ouvrages que nous vous devons, et pour l'un deux, il faut bien que j'en fasse l'aveu, mon embarras est extrême. Voyez, en effet, l'étrange chose! Je suis Normand, et je n'entends rien à la procédure. Encore bien moins suis-je en état de comprendre les savantes considérations que vous avez exposées dans votre *Etude sur la chose jugée en droit civil*. Tout cela, et je l'avoue à ma confusion, est pour moi lettre close. Aussi, dans la crainte de dire quelque sottise et de m'attirer, en parlant de ce que je ne connais pas, une variante méritée du fameux vers de Boileau :

Grands mots que Pradon croit des termes de chimie,

je m'abriterai prudemment derrière l'autorité des excellents juges qui nous ont entretenus de cet ouvrage et, me servant de leurs propres expressions, je dirai qu'on trouve « dans votre solide et consciencieuse étude le caractère propre de votre intelligence : la fermeté unie à la netteté, — fermeté dans les déductions juridiques, netteté dans l'exposition des systèmes. »

J'aime mieux vous suivre dans vos voyages et prendre avec vous le paquebot en partance pour le Nouveau-Monde. Là, du moins, dans cette *Promenade* que vous

me ferez faire *au Canada et aux Etats-Unis*, je pourrai entendre votre langage et m'instruire à votre école. Aussi bien quel agréable compagnon vous faites et que vous ressemblez peu au commun des voyageurs ! Il y en a bien des espèces : il y a le voyageur . . . ingénu, dont l'admiration facile s'extasie à chaque détour de chemin et qui, dans son ignorance naïve, tombe à tout instant de merveille en merveille ; puisque le bonheur est dans l'innocence, c'est assurément le plus heureux de tous. Il y a le voyageur instruit... par le *Guide Conti* ou le *Guide Joanne, doctus cum libro*, comme on dit dans l'école, qui n'admire qu'à bon escient et, pour ainsi dire, sur commande, et qui tient pour seules authentiques les beautés officiellement reconnues ; il a le respect de l'autorité ; saluons-le, c'est chose assez rare en ce temps. Il y a le voyageur blasé qui promène sa superbe indifférence de la montagne au lac et du lac à la montagne ; merveilles de l'art, merveilles de la nature, rien ne saurait le tirer de son engourdissement ; tout ce qu'il peut faire, c'est de s'ennuyer avec conscience ; plaignons-le et surtout gardons-nous bien de l'imiter. Ajoutons encore que la plupart de ces voyageurs cèdent à une impérieuse et souveraine maîtresse, la mode, et que leur plus grand bonheur n'est pas tant de voyager que de pouvoir dans un salon faire assaut avec leurs pareils de connaissances qui ne compensent pas par l'étendue ce qui leur manque en solidité. Les entendez-vous prononcer avec un pur accent les noms des lieux qu'ils ont visités ? Ils n'ont pas perdu leur argent ; voilà qu'ils savent à fond les langues étrangères ; on

s'instruit tant à voyager. Vous n'appartenez, Monsieur, à aucune de ces classes de désœuvrés. Le banal et le convenu n'ont aucun attrait pour vous ; votre curiosité n'est mise en éveil que par les spectacles qui font penser. Aussi, vous écartant des routes habituellement suivies, êtes-vous allé visiter ce monde de l'Amérique, si jeune et déjà si puissant, dont la civilisation à marche rapide et quelque peu désordonnée offre aux yeux d'un Européen, judicieux comme vous l'êtes, un intérêt si palpitant et soulève tant de graves et redoutables problèmes. J'aurais plaisir à vous suivre au milieu de ces grandes scènes de la nature que vous décrivez si bien, à me pencher, comme vous, en frémissant sur cet abîme où le Niagara précipite le tonnerre de ses eaux, à pénétrer dans les mystérieuses profondeurs des grottes du Mammoth ; j'aimerais à visiter avec vous ces cités des Etats-Unis, nées pour ainsi dire d'hier, et déjà immenses, où tout est mené avec une rapidité qui donne le vertige. Mais vous m'appellez au Canada ; je m'empresse de vous y suivre et je vais y rester avec vous.

Dans le remarquable discours que vous venez de nous faire entendre, vous avez embrassé d'un vaste coup d'œil l'histoire entière de la Nouvelle-France ; vous avez, dans un récit sommaire mais toujours lumineux et attachant, exposé l'origine et les développements de la puissance française dans les vallées du Saint-Laurent et du Mississipi jusqu'au jour où cette puissance s'abîma tout à coup dans la plus terrible des tempêtes. Au cours de cette étude, vous avez rencontré le nom de l'héroïque Montcalm ; tout en mettant en lumière la grande figure

de cet intrépide soldat, votre plan vous interdisait un développement que nous aurions tous désiré. Je vais essayer — après vous quel danger ! — de fixer quelques traits de cette histoire faite de sang et de larmes, et de dire ce que fut Montcalm jusqu'au jour funeste où dans les plaines d'Abraham tomba cette glorieuse victime qui emportait avec elle le dernier espoir du Canada.

Louis-Joseph, marquis de Montcalm-Gozon de Saint-Véran, naquit au château de Candiac, près Nîmes, le 29 février 1712. Il n'avait que six ans quand il fut confié aux soins d'un maître distingué Louis Dumas, fils naturel de son grand-père. Ce précepteur n'était pas un maître ordinaire. Ami de l'illustre philosophe Malebranche, il avait étudié d'abord la jurisprudence et les sciences exactes. Son nom appartient à l'histoire de la pédagogie ; il avait inventé une méthode nouvelle d'enseignement dont il savait obtenir de merveilleux résultats ; c'est ce qu'on appelle le *bureau typographique*. Mais cette méthode avait, paraît-il, ses dangers. Un jeune frère du marquis de Montcalm, que l'on cite au nombre des enfants extraordinaires, savait, grâce à Dumas, dès l'âge de six ans, le latin, le grec et l'hébreu ; il possédait des notions étendues d'histoire ancienne et d'histoire de France ; il connaissait l'arithmétique, la géométrie et le blason. A sept ans, il avait cessé de vivre ; l'esprit avait tué le corps, et l'Église, à laquelle il était destiné, perdait en lui une de ses futures lumières.

Le marquis de Montcalm sut, heureusement pour lui et pour la France, résister à cette méthode d'entraîne-

ment. Il paraît qu'il se pliait difficilement à toutes les exigences de Dumas ; le précepteur écrivait au père que le jeune disciple ne se soumettait pas avec assez de docilité aux avis qu'il lui donnait. Le caractère de Montcalm qui fut toujours ardent et impétueux, explique ces plaintes sans les justifier pourtant, car il semble avoir compris d'une manière assez satisfaisante les devoirs que lui imposait sa naissance. Et en effet, le plan qu'il se prescrivait à lui-même et qu'il communiquait à son père soit pour prévenir les doléances de Dumas, soit pour y répondre, comprenait bien tout ce qu'on demandait alors à un gentilhomme. Il se proposait, disait-il, d'être un homme honnête, brave et chrétien ; de connaître autant de grec et de latin que la plupart des gens du monde, ainsi que les quatre règles de l'arithmétique, un peu d'histoire et de géographie, les belles-lettres grecques et latines, assez pour avoir quelque goût des arts et des sciences ; avant tout il voulait être obéissant, docile et très soumis aux volontés de son père et de sa mère, et, ajoutait-il, pour désarmer sans doute l'exigeant précepteur, déférer aux avis de M. Dumas ; enfin, faire des armes et monter à cheval aussi bien que ses faibles talents le lui permettraient. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avant l'âge de quinze ans, il possédait une connaissance solide du latin, du grec et de l'histoire, qu'il conserva toujours le goût de l'étude, qu'il employait à lire une partie du temps que lui laissaient ses campagnes et qu'il caressa même, vers la fin de sa vie, le désir d'entrer à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

A quinze ans, Montcalm était enseigne au régiment de Hainaut. Deux ans après, son père lui achetait une compagnie à la tête de laquelle il reçut le baptême du feu devant Philipsbourg. Son père mourut en 1735 et lui laissa de vastes propriétés rurales, mais assez chargées de dettes. Un ami de sa famille, le marquis de la Fare, lui fit épouser bientôt M<sup>lle</sup> Angélique-Louise Talon du Boulay, petite-nièce de cet intendant Talon, qui avait administré jadis le Canada avec une habileté dont ce pays conserve encore le souvenir. M<sup>lle</sup> Talon lui apportait de grands biens et l'appui de solides influences. Des dix enfants qui naquirent de cette union, six seulement, deux fils et quatre filles, survivaient en 1752. « Dieu veuille les conserver tous, écrivait le père dans son journal, à cette même date, et les faire prospérer et pour ce monde et pour l'autre. »

Montcalm prit une part active à la guerre de succession d'Autriche. Au cours de la campagne de Bohême, il se lia avec l'intrépide Chevert d'une amitié à laquelle la mort seule mit un terme. Il devint bientôt colonel du régiment d'Auxerrois-Infanterie, et sortit sain et sauf de la dure campagne de 1744. En 1745, nous le retrouvons en Italie : il sert sous le commandement du maréchal de Maillebois et se distingue à la funeste journée de Plaisance (1746). « Nous avons eu hier, écrit-il à sa mère, une affaire des plus fâcheuses. Il y a nombre d'officiers généraux et colonels tués ou blessés. Je suis des derniers avec cinq coups de sabre. Heureusement aucun n'est dangereux, à ce que l'on m'assure, si je le juge par les forces qui me restent, quoique j'aie perdu de

mon sang en abondance, ayant une artère coupée. Mon régiment, que j'avais deux fois rallié, est anéanti. » Prisonnier des Autrichiens, il est renvoyé en France sur parole. L'année suivante, le grade de brigadier le récompense de ses éclatants services. Un échange de prisonniers dans lequel il est compris lui rend toute sa liberté d'action. Il court en toute hâte reprendre le commandement de son régiment ; il assiste à la terrible affaire du col d'Exilies où le chevalier de Belle-Isle trouve la mort ; il y est encore blessé d'un coup de mousquet. La paix d'Aix-la-Chapelle le rendit au repos. Il retourna à son cher Candiac, où il se plaisait, dans l'intervalle que lui laissaient ses campagnes, à vivre auprès de sa femme, de ses enfants et de sa mère, femme d'une remarquable force de caractère et qui conserva toujours sur lui beaucoup d'influence. Plus tard, au milieu des forêts sauvages de l'Amérique, sa pensée se reportait vers les lieux où l'enfant avait passé d'heureuses années, où l'homme mûr avait goûté les joies délicieuses de la vie de famille. Accablé par les rudes épreuves qu'il eut à subir, que de fois ses compagnons l'entendirent murmurer, que de fois ceux qu'il avait laissés en France purent lire dans ses lettres ces douloureuses paroles : « Quand reverrai-je mon cher Candiac ? »

Montcalm se trouvait à Paris vers la fin de l'année 1755. Le ministre d'Argenson, qui avait apprécié ses hautes qualités, lui laissa entrevoir qu'on songeait à lui pour diriger les opérations militaires du Canada. Peu de temps après, de retour à Candiac, il recevait une lettre du ministre datée du 25 janvier 1756, et

conçue en ces termes : « Peut-être ne vous attendiez-vous plus, Monsieur, à recevoir de mes nouvelles au sujet de la dernière conversation que j'ai eue avec vous le jour que vous m'êtes venu dire adieu à Paris. Je n'ai pas cependant perdu de vue un instant, depuis ce temps-là, l'ouverture que je vous ai faite alors, et c'est avec le plus grand plaisir que je vous en annonce le succès. Le Roi a donc déterminé sur vous son choix pour vous charger du commandement de ses troupes de l'Amérique septentrionale, et il vous honorera à votre départ du grade de maréchal de camp. »

Montcalm quitta immédiatement Candiac qu'il ne devait plus revoir et se rendit à la Cour. Il poussa rapidement ses préparatifs. Après avoir reçu ses instructions du ministre et présenté ses remerciements au roi, en même temps que son fils aîné, le chevalier de Montcalm, qui venait de recevoir le don d'un régiment, il partit pour Brest le 15 mars. Là, trois vaisseaux de ligne, *le Léopard*, *le Héros* et *l'Illustre*, armés en transports, attendaient les troupes que le général en chef emmenait au Canada ; elles comprenaient seulement deux bataillons forts ensemble de douze cents hommes, appartenant l'un au régiment de la Sarre, l'autre à celui de Royal-Roussillon. Le 3 avril, Montcalm partit avec son aide de camp Bougainville sur la frégate *la Licorne* ; ses lieutenants, les chevaliers de Lévis et de Bourlamaque, le suivirent peu après avec les frégates *la Sauvage* et *la Sirène*.

*La Licorne* échappa heureusement aux croiseurs anglais et aux tempêtes violentes qui l'assaillirent

surtout pendant le courant de la semaine sainte. Le onze mai, arrêtée par les glaces qui barraient encore le Saint-Laurent, elle jeta l'ancre à dix lieues environ au-dessous de Québec. Montcalm gagna par terre la cité de Champlain et se rendit bientôt à Montréal où se trouvait alors le marquis de Vaudreuil, gouverneur du Canada.

Je ne veux pas refaire ici l'histoire de la Nouvelle-France. Qu'il me suffise de dire qu'à ce moment rien n'était encore perdu, malgré la défaite et la mort de Dieskau. N'eût-il eu à combattre que les forces des colonies anglaises, supérieures pourtant à celles dont il pouvait disposer, Montcalm en aurait triomphé. Ses succès d'Oswego et de William-Henri en sont la preuve. Mais l'Angleterre ne s'endormait pas comme la France. Notre pays, reniant la politique coloniale de Henri IV, de Richelieu et de Colbert, restait sourd aux appels les plus désespérés ; l'Angleterre, conduite par un ministre de génie, William Pitt, préparait une expédition formidable. Soixante mille hommes allaient, de trois côtés à la fois, assaillir le Canada. Au mois de juillet 1758, Louisbourg attaqué par Amherst était réduit à capituler. Mais le 8 juillet, au lieu qui s'appelait alors Carillon, et que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de Ticondéroga, Montcalm, avec 3,500 hommes, mettait en pleine déroute l'armée d'Abercromby, qui, de l'aveu des Anglais eux-mêmes, en comptait au moins 17,000. L'ennemi laissait sur le terrain quatre mille morts ou blessés ; les Français avaient perdu plus de sept cents combattants, perte énorme qui ne pouvait être réparée pour une armée que l'on devait laisser sans secours. Mais ce

qui rend Montcalm plus admirable encore que ne le fait cette victoire, c'est le généreux désintéressement qui le fait s'oublier lui-même, la grandeur d'âme avec laquelle il attribue tout le succès à ses lieutenants et à ses soldats. Le soir même de la bataille, il écrivait à l'intendant militaire Doreil : « L'armée et trop petite armée du roi vient de battre ses ennemis, quelle journée pour la France ! Si j'avais eu deux cents sauvages pour servir de tête à un détachement de mille hommes d'élite dont j'aurais confié le commandement au chevalier de Lévis, il n'en serait pas échappé beaucoup dans leur fuite. — Ah ! quelles troupes, mon cher Doreil, que les nôtres ! Je n'en ai jamais vu de pareilles. »

Dans son rapport officiel il disait : « M. de Lévis, avec plusieurs coups de feu dans ses habits, M. de Bourlamaque, dangereusement blessé, ont eu la plus grande part à la gloire de cette journée », et il ajoutait : « Le succès est dû à la valeur incroyable de l'officier et du soldat ; pour moi, je n'ai eu que le mérite de me trouver général de troupes aussi valeureuses. »

La joie bien légitime qu'il éprouvait de cette victoire ne pouvait triompher pourtant de son découragement. Il désirait et demandait son rappel. Le mauvais vouloir que lui témoignait Vaudreuil, le spectacle honteux des dilapidations de l'intendant Bigot et de ses associés, jetaient le désespoir dans son âme.

Pierre-François Rigaud, marquis de Vaudreuil, gouverneur du Canada, n'était point du métal dont on fait les héros. Egoïste et vain, il tenait avec acharnement à son autorité, mais il était plus jaloux de la faire recon-

naître que d'en assumer sur lui-même la responsabilité. Il manquait de force de caractère, et se montra toujours incapable de prendre une décision utile dans les temps de crise. Je ne sais si le ministre de la marine dont il relevait avait lu les pensées de Pascal, mais assurément les dépêches que lui adressait Vaudreuil ont dû lui suggérer cette réflexion que « le moi est haïssable ». Il serait difficile en effet de rencontrer un homme plus plein de lui-même, plus porté à attribuer tous les succès à sa rare prudence, à la pénétration de ses vues, à l'habileté des mesures qu'il avait prises, et à rejeter sur les autres le poids des fautes dont sa déplorable administration était trop souvent la véritable cause. Avec cela, facile à conduire pour qui savait le manier, et l'intendant Bigot dont je parlerai tout à l'heure était expert en cet art. Malheureusement Montcalm avait trop de fougue pour y réussir, et d'ailleurs il venait de France, et Vaudreuil, né au Canada, avait une foi exclusive dans les forces de la colonie ; il ne ressentait que de la méfiance pour tout ce qui venait de la mère-patrie. Plus malheureusement encore, le commandement était partagé. Montcalm dépendait du ministre de la guerre ; il avait sous ses ordres les réguliers de France ; Vaudreuil avait pour chef le ministre de la marine et commandait les réguliers de la colonie ainsi que la milice. Quand, après la glorieuse victoire de Carillon, un ordre exprès du roi plaça toutes les troupes dans la main de Montcalm devenu lieutenant-général, il dut encore déférer à l'autorité du gouverneur, et ces tiraillements produisirent les plus funestes effets.

Vaudreuil parut d'abord accueillir avec faveur le

nouveau général. « Il m'accable de politesses », écrivait Montcalm au ministre de la guerre. Il écrivait encore : « Je suis bien avec lui, sans sa confiance, qu'il ne donne jamais à personne de la France. » Les choses, hélas ! devaient bientôt changer, et le temps n'était pas loin où Vaudreuil le poursuivrait auprès du ministre de ses imputations calomnieuses. Montcalm n'ignorait pas quels étaient à son égard les sentiments intimes du gouverneur, et il appliquait à leur situation réciproque ces vers de Corneille :

Mon crime véritable est d'avoir aujourd'hui  
Plus de nom que [...Vaudreuil], plus de vertus que lui,  
Et c'est de là que part cette secrète haine  
Que le temps ne rendra que plus forte et plus pleine.

Un homme fut encore plus que Vaudreuil funeste à la colonie : ce fut l'intendant François Bigot. On peut affirmer qu'il fut par ses dilapidations éhontées l'instrument principal de la perte du Canada. C'était un homme d'affaires d'une habileté consommée, d'une grande expérience, d'une énergie peu commune, infatigable au travail comme au plaisir, magnifique dans son hospitalité, généreux pour ses amis, mais avec tout cela d'une avidité effrénée, ne reculant devant aucune manœuvre honteuse pour s'enrichir lui et ses complices, ne rougissant pas de vivre au milieu de la plus fastueuse abondance quand l'armée de la France manquait de tout et que les malheureux Canadiens étaient réduits à la famine.

Au premier rang des misérables déprédateurs dont il s'était entouré, figurait le fils d'un ancien boucher de

Québec, un certain Cadet, mousse à treize ans, puis gardeur de vaches, et enfin boucher comme son père. En 1756, Bigot le nomma commissaire-général, et lui donna toute facilité pour exercer ses rapines. Dans les deux années qui suivirent, Cadet et ses associés, Péan, Maurin, Corpron et Pénisseault, vendirent au roi pour des sommes qui s'élevèrent à environ vingt-trois millions de francs des provisions qui ne leur coûtaient qu'onze millions ; ils faisaient ainsi un bénéfice net de douze millions de livres.

Bigot, de son côté, ne restait pas inactif. Avant la guerre même, en 1749, il avait persuadé au ministre des colonies que le Canada renfermait des provisions suffisantes au moins pour trois ans ; il valait mieux selon lui acheter dans la colonie toutes les choses nécessaires au service du roi que de courir toutes sortes de risques en les faisant venir de France. Le ministre adopta ses vues ; Bigot conclut un traité avec une maison de Bordeaux et se fit adresser par elle une énorme quantité d'approvisionnements ; d'accord avec un certain Bréard, contrôleur de la marine, il les déclarait appartenir au roi et les faisait ainsi entrer au Canada sans acquitter de droits de douane. Puis, à la première occasion, il les vendait sous des noms fictifs, à un taux élevé, pour le service du roi. Quelquefois ces approvisionnements étaient achetés successivement par plusieurs complices de Bigot qui prélevaient chacun leur bénéfice et partageaient ensuite avec l'intendant. Sous le nom d'un marchand nommé Claverie, il avait établi à Québec, sur un terrain qui appartenait au roi, un vaste magasin dans

lequel les navires venus de Bordeaux versaient leur cargaison. Ces marchandises étaient alors vendues en détail aux habitants, ou à de gros marchands que l'intendant favorisait, ou bien au roi lui-même. Les Canadiens désignaient sous le nom de la Friponne cet établissement dont une succursale existait à Montréal.

Je pourrais citer bien des faits de ce genre. En voici un particulièrement odieux. Quand les Anglais commirent en Acadie l'acte abominable de la déportation de tout un peuple, un certain nombre d'Acadiens réussit à s'échapper ; les malheureux exilés se réfugièrent au Canada. Ils étaient dénués de tout ; Bigot chargea Cadet de leur fournir des vivres. Celui-ci leur livra de la morue tellement gâtée qu'elle ne pouvait être vendue, et il se la fit payer par le roi à un prix exorbitant.

Ce fut encore Cadet qui prétendit, dans un moment de disette, que les Canadiens recelaient leurs grains ; il obtint l'ordre qu'ils lui fussent livrés à un prix fixé très bas et cela sous peine de confiscation. Tous les blés de la colonie passèrent ainsi entre ses mains. Il les revendit ensuite le prix qu'il voulut, soit au roi, soit aux premiers possesseurs.

Le Canada était la proie de ces misérables. Personne n'ignorait leur conduite infâme ; mieux que qui que ce soit, le gouverneur connaissait toute la vérité. On assure qu'il ne participa nullement à ces fraudes, et que ses mains restèrent pures. Et de fait, quand, après la perte du Canada, une condamnation trop longtemps attendue frappa Bigot et ses complices, Vaudreuil poursuivi avec eux fut absous par ses juges. Je crois volontiers qu'il

refusa de se laisser corrompre ; sa responsabilité est assez grande sans cette honte de plus. Son crime, et ce terme n'a rien d'exagéré, c'est d'avoir fait tout ce qui était en lui pour tromper le ministre sur ce qui se passait au Canada. Il qualifiait de mensonge les accusations lancées contre Bigot ; il le représentait comme plein de zèle pour le service de Sa Majesté ; ses richesses seules, disait-il, lui attiraient les calomnies des envieux. Il faisait plus : il demandait pour Cadet des lettres de noblesse. Quand Péan se rendit en France en 1758, il écrivait qu'il avait en lui une entière confiance et il affirmait au ministre que, quand il le connaîtrait bien, il l'aimerait autant qu'il le faisait lui-même.

Quelle différence entre la conduite de Vaudreuil et les sentiments de Montcalm ! Le noble soldat sentait son cœur se soulever à la vue de toutes ces turpitudes. Il gémissait au spectacle de cette corruption qui gagnait comme une lèpre ; le nombre était faible des fonctionnaires et des officiers de la colonie qui avaient su se préserver de la honteuse contagion. Il faudrait lire à ce sujet les lettres que Montcalm adressait à sa famille, à ses amis, et surtout à Bourlamaque auquel il s'ouvrait sans réserve. « Quel pays ! écrivait-il à sa mère, tous les marauds y font fortune et tous les honnêtes gens s'y ruinent. » Ailleurs il écrit à Bourlamaque qu'il n'a pu dormir en songeant à toutes ces voleries, et il s'écrie avec une angoisse patriotique : « Pauvre roi, pauvre France, *cara patria*. »

On comprend que le spectacle de toutes ces infamies ait jeté le découragement dans son âme, et qu'il ait,

comme je l'ai dit plus haut, demandé son rappel. Le 12 juillet 1758, quatre jours après sa victoire de Carillon, il écrivait au ministre : « Si jamais il y a eu un corps de troupes digne de grâces, c'est celui que j'ai l'honneur de commander ; aussi, je vous supplie, monseigneur, de l'en combler. Pour moi, je ne vous en demande d'autre que de me faire accorder par le roi mon retour ; ma santé s'use, ma bourse s'épuise. Je devrai 10,000 écus au trésorier de la colonie, et plus que tout encore, l'impossibilité où je suis de faire le bien et d'empêcher le mal me détermine à supplier avec instance Sa Majesté de m'accorder cette grâce, la seule que j'ambitionne ; jusqu'alors je donnerai volontiers le dernier souffle de ma vie pour son service. »

Mais l'orage grossit ; l'ennemi a remporté quelques avantages ; il serre de plus en plus la colonie qui s'épuise. Le devoir commande de rester, et Montcalm n'est pas de ceux qui restent sourds quand le devoir les appelle : « J'avais demandé, écrit-il au ministre, mon rappel après la glorieuse journée du 8 juillet, mais, puisque les affaires de la colonie vont mal, c'est à moi à tâcher de les réparer ou d'en retarder la perte le plus qu'il me sera possible. »

Ce n'est pas qu'il espère le salut ; il a trop de clairvoyance pour n'avoir pas sondé l'abîme. Il se tourne encore vers la France ; se peut-il que ceux qui l'ont envoyé au secours de la colonie l'abandonnent dans cette extrémité ? Il adresse au ministre de la guerre cette lettre navrante qu'on a si justement appelée le testament de Montcalm et de la colonie. « Toutes les angoisses patrio-

tiques, écrit M. de Bonnechose, que Montcalm refoulait depuis cinq mois au fond de son cœur, jaillissent dans cette dépêche en phrases bien saccadées comme des coups de feu. Dans un relief saisissant, les causes de l'inévitable ruine de la colonie apparaissent; ténébreuses voleries, concussions, monstrueuses complicités, sont inondées de lumière. De quels traits ce grand honnête homme peint la curée du Canada aux abois, et l'augmentation des dépenses qui, n'étant que de treize millions de livres en 1757, se sont élevées au double en 1758 et vont monter à trente-six millions, « car, ajoute-t-il, » tous se hâtent de faire leur fortune avant la perte de » la colonie, que plusieurs peut-être désirent comme un » voile impénétrable de leur conduite. » Puis, traitant de la direction des affaires, il récapitule les fautes accumulées pendant l'hiver quand il n'en restait plus une seule à commettre. Enfin, après avoir comparé les misérables ressources de la colonie aux forces qui vont l'assaillir, il conclut ainsi : « Si la guerre dure, le Canada sera » aux Anglais, peut-être dès cette campagne ou la prochaine; si la paix arrive, colonie perdue si tout le » gouvernement n'est pas changé (1) ».

On sait le triste résultat de la mission dont Bougainville avait été chargé par Montcalm auprès du gouvernement de la métropole. Le Canada fut abandonné. Un envoi dérisoire de trois cent vingt-six recrues, des munitions et quatre-vingts jours de vivres pour les

(1) M. Ch. de BONNECHOSE, *Montcalm et le Canada français*, p. 110-111.

troupes, voilà tout ce que Montcalm a pu obtenir. Le ministre de la guerre lui envoie une lettre dont il faut citer les termes :

« Je suis bien fâché d'avoir à vous mander que vous ne devez point espérer recevoir de troupes de renfort. Outre qu'elles augmenteraient la disette des vivres que vous n'avez que trop éprouvée jusqu'à présent, il serait fort à craindre qu'elles ne fussent interceptées par les Anglais dans le passage ; et, comme le roi ne pourrait jamais vous envoyer des secours proportionnés aux forces que les Anglais sont en état de vous opposer, les efforts que l'on ferait ici pour vous en procurer n'auraient d'autre effet que d'exciter le ministère de Londres à en faire de plus considérables pour conserver la supériorité qu'il s'est acquise dans cette partie du continent. »

— « Il est de la dernière importance, ajoutait le ministre, de conserver un pied dans le Canada, quelque médiocre qu'en soit l'espace, car si nous l'avions perdu en entier, il serait comme impossible de le ravoïr. C'est pour remplir cet objet que le roi compte sur votre zèle, votre courage et votre opiniâtreté, et que vous mettrez en œuvre toute votre industrie, et que vous communiquerez les mêmes sentiments aux officiers principaux et tout ensemble aux troupes qui sont sous vos ordres.... J'ai répondu de vous au roi et je suis bien assuré que vous ne me démentirez pas, et que, pour le bien de l'Etat, la gloire de la nation et votre propre conservation, vous vous porterez aux plus grandes extrémités plutôt que jamais subir des conditions aussi honteuses qu'on a faites à Louisbourg dont vous effacerez le souvenir. »

A cette lettre qui lui signifie un aussi cruel abandon, Montcalm répond par ces simples paroles, grandes comme les plus grandes paroles des héros antiques : « J'ose vous répondre de mon entier dévouement à sauver cette malheureuse colonie ou à mourir. »

Aux préoccupations du général s'ajoutent les soucis du fils, du mari, du père. Il semble qu'il n'a jamais mieux aimé les siens qu'à cette heure, et les lettres qu'il écrit à sa mère et à sa femme portent l'empreinte de la plus affectueuse tendresse. Bougainville, qu'il avait chargé de négocier pendant son séjour en France les mariages de son fils aîné et de la plus âgée de ses filles, a réussi dans sa mission. Mais, au moment où il quittait la France, il a appris une triste nouvelle ; on disait qu'une fille de son général venait de mourir ; laquelle ? il n'avait pu le savoir : « Ah ! s'écrie le père, c'est sans doute la pauvre Mirète qui me ressemblait et que j'aimais tant. » Hélas ! le malheureux père devait mourir sans savoir lequel de ces êtres si chers il avait à pleurer.

Les événements se précipitent. A Québec et à Montréal, on croyait n'avoir à redouter qu'une attaque du côté du lac Champlain et des rapides du Saint-Laurent. Les précautions étaient prises. Tout à coup on apprend qu'une escadre anglaise portant un corps de neuf mille hommes commandé par Wolfe se dirige vers l'embouchure du Saint-Laurent ; son objectif est Québec. Déjà Durell envoyé en avant pour intercepter toute communication avec la France a pénétré dans le fleuve ; mais avant son arrivée, les vaisseaux français commandés par Canon avaient pu débarquer à Québec les

faibles secours envoyés par la France. Les amiraux Saunders et Holmes ont rejoint Durell ; vingt-deux vaisseaux de ligne, des frégates, des sloops de guerre et un grand nombre de transports remontent le cours majestueux du Saint-Laurent. Le 21 juin, les habitants de Québec voient avec stupeur les mâts de quelques navires ennemis.

Les Anglais ont à leur bord un gentilhomme canadien, Denis de Vitré, qu'ils ont pris en mer ; il les guidera dans la remonte difficile du fleuve ou bien il devra mourir ; Vitré n'a pas su choisir la mort. Durell s'est encore procuré par ruse d'autres pilotes. Il a fait frapper aux mâts de ses vaisseaux le pavillon français ; les pilotes canadiens croient que des secours leur viennent de France. Ivres de joie, ils se jettent dans leurs barques et accostent les vaisseaux anglais ; ils sont prisonniers, et les couleurs de la France sont remplacées par le pavillon anglais. La tradition veut qu'à ce moment un prêtre canadien qui suivait cette scène avec une longue-vue soit tombé mort de saisissement. C'est ainsi que les Anglais purent franchir le dangereux passage de la Terrasse qui se trouve entre le cap Tourmente et l'extrémité de l'Isle-d'Orléans. Quelques troupes sont débarquées dans cette île et s'y établissent ; d'autres franchissent le bras qui sépare l'île de la rive droite du fleuve, gagnent la pointe Lévi située en face de Québec, s'y retranchent et disposent des batteries.

A cette invasion redoutable, Montcalm ne peut opposer que 3,500 des réguliers de France, 2,000 hommes formant les réguliers de la colonie, et environ 12,000 mi-

liciens. L'appel suprême de Vaudreuil et de l'évêque Pontbriant a été entendu ; tout prêts à ajouter de nouvelles souffrances à celles qu'ils ont déjà endurées, les Canadiens sont accourus. On n'aura certes jamais assez d'éloges pour cette vaillante population qui ne recula devant aucun sacrifice pour garder son indépendance ; mais que pouvaient des miliciens mal exercés, mal armés, se pliant mal aux lois de la discipline, contre des troupes habituées aux grandes guerres de l'Europe ? Bons pour la guerre de surprise, les miliciens tenaient mal en rase campagne. Wolfe les méprisait ; il disait que Montcalm était à la tête d'un corps nombreux d'hommes armés, mais non pas d'une armée. Montcalm lui-même n'osait se fier à leur solidité. « A l'égard de la valeur, disait-il, nul ne rend aux Canadiens plus de justice que moi et les Français, mais je ne les emploierai que dans leur genre et je chercherai à étayer leur bravoure de l'avantage des bois et de celle des troupes réglées. » Cette opinion du général explique pourquoi il préfère rester sur la défensive, en échelonnant son armée sur la rive du Saint-Laurent, de la rivière Saint-Charles qui se jette dans le fleuve un peu au-dessous de Québec, jusqu'à la chute du Montmorency, à huit ou neuf milles de distance.

Arrêté ainsi par le camp retranché de Beauport, Wolfe se consume d'impatience. Une tentative faite pour brûler la flotte anglaise, une attaque dirigée contre le camp de la pointe Lévi, ont, il est vrai, misérablement échoué ; mais il brise lui-même ses forces dans l'assaut qu'il donne le 31 juillet aux collines de la rive

gauche du Montmorency. Montcalm et le brave Lévis, digne de commander sous un tel chef, viennent de sauver pour trop peu de temps, hélas ! la colonie mourante.

Non content de couvrir inutilement de bombes la ville de Québec, car il pouvait incendier la ville, mais non venir à bout de la patience des habitants, Wolfe donne l'ordre cruel de ravager les villages des Canadiens fidèles à la France. Le feu et le fer font leur office, et, chose horrible à dire, un capitaine anglais, Alexandre Montgomery, du 33<sup>e</sup> régiment, alla jusqu'à faire fusiller de sang-froid les prisonniers.

Il s'était passé le 18 juillet un fait dont les conséquences devaient être bien graves. Entre Québec et la pointe Lévi, le fleuve se resserre et n'a plus que la largeur d'un mille. On pensait qu'aucun vaisseau ennemi n'oserait remonter le fleuve sous le feu des batteries de la ville. A onze heures de nuit, *le Sutherland*, couvert par une furieuse canonnade des batteries anglaises, passa au-dessus de la ville avec une frégate et quelques petits navires, et l'ennemi eut bientôt une vraie flottille en amont de Québec.

Cette manœuvre des Anglais obligea Montcalm à diviser ses forces et il dut envoyer Bougainville avec 1,500 hommes défendre les points menacés.

Le temps s'écoulait toujours, la mauvaise saison n'allait pas tarder à venir et Wolfe songeait déjà, dit-on, à laisser un détachement dans l'Île aux Coudres entre Québec et la mer et à se retirer pour revenir au printemps. Son tempérament débile n'a pu résister à tant de

fatigues ; il tombe gravement malade. A peine rétabli, il forme le hardi projet d'escalader avec son armée en amont de Québec les hauteurs à l'extrémité desquelles la ville descend jusqu'au bord du fleuve.

Il lève secrètement le camp de Montmorency, remonte la rive droite du Saint-Laurent et va s'embarquer sur les vaisseaux de Holmes. Dans la nuit du 12 au 13 septembre, trompant la surveillance de Bougainville, il prend terre à l'anse du Foulon, escalade les hauteurs mal gardées et range silencieusement ses troupes dans les plaines d'Abraham.

Montcalm accourt à la hâte avec les bataillons de la Vieille-France ; d'accord avec ses officiers, il décide d'attaquer l'ennemi sans retard. Il forme son armée en trois corps, les réguliers au centre, des réguliers et des Canadiens aux deux ailes. Elle s'élance contre les Anglais ; malheureusement les Canadiens qui étaient dans les bataillons se pressent de tirer et, dès qu'ils l'ont fait, de mettre ventre à terre pour charger, ce qui rompt tout l'ordre. Les Anglais font quelques pas en avant ; ils s'arrêtent et font une effroyable décharge qui couvre la terre de morts et de blessés ; la droite de l'armée française plie et entraîne le reste de la ligne. Montcalm s'efforce en vain de rallier ses troupes ; il est emporté vers la ville par le torrent des fuyards. Au moment où il approchait des remparts, une balle lui traverse le corps. Il reste à cheval, deux grenadiers le soutiennent ; il entre dans la ville par la porte Saint-Louis. Au milieu de la foule inquiète qui attendait derrière cette porte, étaient plusieurs femmes attirées sans doute par le désir

de connaître le résultat du combat. Une d'elles reconnut Montcalm, vit le sang qui coulait de la blessure et s'écria : « O mon Dieu ! mon Dieu ! le marquis est tué ! » — Ce n'est rien, répondit l'héroïque général, ce n'est rien ; ne vous effrayez pas pour moi, mes bonnes amies. »

Montcalm était mortellement frappé et ne devait survivre que peu d'heures à son glorieux rival, tué sur le champ de bataille même. Transporté dans la maison du chirurgien Arnoux, il demanda combien de temps il avait encore à vivre. « Douze heures au plus », fut la réponse. « Tant mieux, répliqua-t-il, je serai heureux de mourir avant la reddition de Québec. Il ajouta que sa consolation était d'avoir été vaincu par un ennemi si vaillant ; il fit l'éloge du chef qui devait lui succéder, le chevalier de Lévis, dont il estimait hautement le caractère et les talents. Sa dernière pensée fut pour les Canadiens que ses efforts n'avaient pu sauver et dont il se savait si ardemment aimé : « Général, écrivit-il à Townshend, l'humanité des Anglais me tranquillise sur le sort des prisonniers français et sur celui des Canadiens. Ayez pour ceux-ci les sentiments qu'ils m'avaient inspirés ; qu'ils ne s'aperçoivent pas d'avoir changé de maître. Je fus leur père, soyez leur protecteur. » Il reçut ensuite les derniers sacrements des mains de l'évêque Pontbriand, qui, presque succombant lui-même à une maladie mortelle, avait voulu l'assister à son lit de mort. Il expira doucement le 14 septembre à quatre heures du matin ; il était dans sa quarante-huitième année.

Dans la confusion du moment, on ne put trouver un ouvrier pour fabriquer un cercueil. Un vieux serviteur

des Ursulines, connu sous le nom du bonhomme Michel, assembla grossièrement quelques planches entre lesquelles on déposa le corps de l'héroïque soldat. Le soir du même jour, on le transporta silencieusement vers la chapelle du couvent des Ursulines qui devait être sa dernière demeure. Là, une bombe avait en éclatant formé dans le sol une excavation que l'on agrandit pour en faire une tombe. Après le service et le chant, le corps fut à la lueur des torches descendu dans la fosse ; alors les pleurs et les sanglots éclatèrent ; il semblait à tous les assistants qu'on enterrait avec les restes du général la dernière espérance de la colonie. Et de fait, les funérailles de Montcalm furent les funérailles de la Nouvelle-France (1).

A cette même date du 14 septembre 1759, un capitaine de la marine française, M. de Foligny, qui comptait parmi les défenseurs de Québec, écrivait dans son journal : « A huit heures du soir, dans l'église des Ursulines, fut enterré dans une fosse faite sous la chaire *par le travail de la bombe* M. le marquis de Montcalm, décédé du matin à quatre heures après avoir reçu tous les sacrements. Jamais général n'avait été plus aimé de sa troupe et plus universellement regretté. Il étoit d'un esprit supérieur, doux, gracieux, affable, familier à tout le monde, ce qui lui avoit fait gagner la confiance de toute la colonie : *Requiescat in pace.* » Quelle oraison funèbre vaudrait ces simples paroles ?

(1) Pour ce qui concerne les derniers moments et les funérailles de Montcalm, j'ai suivi l'excellent récit de M. Parkman et quelquefois traduit : *Montcalm and Wolfe*, 1884, t. II.

Un homme se trouva pourtant , qui chercha à noircir la mémoire de Montcalm. Cet homme, ce fut Vaudreuil. Toujours ardent à se justifier aux dépens des autres, il imputait la perte du Canada au refus que Montcalm avait fait de suivre ses conseils, à son amour-propre, à son ambition démesurée ; il l'accusait de s'être servi de ses troupes pour faire peser sur le Canada le joug le plus affreux ; il l'accusait d'avoir diffamé les honnêtes gens, encouragé l'insubordination, fermé les yeux aux rapines de ses soldats. Dans une autre lettre également adressée au ministre de la marine il avait la bassesse de dire que Montcalm avait trouvé la mort en essayant d'échapper aux Anglais.

Des écrivains étrangers ont voulu imputer sinon à la complicité, du moins à l'indifférence de Montcalm le massacre que les Indiens firent des prisonniers anglais après la reddition du fort William-Henry. Les faits prouvent au contraire qu'il fit tout ce qu'il put pour l'empêcher, qu'il exposa même sa vie pour sauver ces malheureux prisonniers.

Aujourd'hui la gloire de Montcalm rayonne d'un pur éclat dans notre histoire ; il n'est pas de gloire plus incontestée. Beaucoup d'autres généraux sont morts comme lui pour la patrie ; nous les admirons sans doute, mais pourquoi donc celui-ci a-t-il le privilège de nous toucher davantage ? Ce n'est pas seulement sa grandeur d'âme, son noble désintéressement, sa mâle intrépidité qui nous rendent cher son souvenir. Grâce à Dieu, de telles vertus ne sont pas rares au pays de France. Ce qui nous attache plus particulièrement à lui, ce sont les

souffrances endurées dans le lâche abandon où le laissa la mère-patrie, c'est cette lutte hors de toute proportion qu'il soutint sans fléchir contre un ennemi redoutable. En aimant, en vénérant sa mémoire, les fils veulent réparer la faute dont leurs pères furent coupables. Est-ce assez pourtant ? Les Anglais se sont honorés en élevant aux deux héros des plaines d'Abraham, Montcalm et Wolfe, un obélisque qui porte cette inscription : *Mortem virtus communem, famam historia, monumentum posteritas dedit*. Aucun monument ne rappelle en France le souvenir de Montcalm.

Il fut pourtant dans ce xviii<sup>e</sup> siècle où la vieille société française croulait de toutes parts, un des héritiers les plus authentiques de cette fière et intrépide noblesse à laquelle notre pays a dû jadis une bonne part de sa grandeur ; légère sans doute, frivole, indisciplinée, aisément factieuse jusqu'au jour où Richelieu la plia sous sa main de fer, où Louis XIV l'endormit dans les molleses de Versailles ; mais toujours ardente, dévouée aux nobles causes, brave jusqu'à la témérité, généreuse jusqu'au sacrifice. Ne sont-ce pas là les défauts et les qualités de la nation même ? Montcalm n'eut, lui, que des vertus, et cependant, lorsqu'on a élevé des statues à tant de gloires douteuses, il attend encore la sienne.

La France n'a plus de colonie au Canada, mais les Canadiens sent toujours restés Français. Par quel concours de circonstances, et sous l'influence de quelles causes, ont-ils ainsi réussi à conserver, sous la domination d'un peuple étranger, longtemps ennemi de la France, leur caractère national, leurs institutions, leur

langue, leur religion ? Questions intéressantes que vous vous proposez, Monsieur, d'étudier et dont vous voulez bien promettre de nous entretenir. Tout n'a pas été dit sur le Canada ; il reste sans doute encore bien des documents ignorés, qu'un chercheur patient peut découvrir, dont un habile historien peut tirer profit. Nous souhaitons, Monsieur, que vous nous apportiez bientôt une longue étude semblable à celle que nous venons d'entendre. Vous ne pourrez manquer de trouver en nous des auditeurs attentifs, puisque nous serons captivés alors, comme nous l'avons été aujourd'hui, par l'intérêt du sujet et par le talent de l'écrivain.

---

ue vous  
voulez  
dit sur  
uments  
ouvrir,  
souhai-  
ôt une  
s d'en-  
n nous  
aptivés  
intérêt

